



ADEME



Rhône-Alpes Région

GRAND LYON
communauté urbaine

Association pour le
développement
durable de la vallée de
la chimie

Plan de Déplacement
Inter entreprises de la
Vallée de la Chimie

Plan d'Actions

Décembre 2008

GRANDLYON
communauté urbaine

ADEME



Rhône-Alpes Région

Etude suivie et financée par le Grand Lyon, l'Ademe et la
Région Rhône-Alpes

0804870-JEP

Jérôme PETIT, Nicolas MERCAT

Le présent plan d'actions fait suite à la phase diagnostic de l'étude d'accompagnement du PDIE des établissements adhérents à l'Association pour le développement durable de la vallée de la chimie.

Il détaille les conditions de mise en œuvre des actions correspondant aux orientations approuvées lors du comité de pilotage du 28 septembre 2008.

Il précise pour chaque action :

- les objectifs de l'intervention
- la description des tâches à effectuer
- le budget prévisionnel, les moyens techniques et humains à mobiliser, et les sources de financement à cibler
- un calendrier de réalisation
- des indicateurs d'impact et de résultats

Des financements extérieurs aux établissements et à l'Association ont été envisagés, et les montants prévisionnels sont précisés dans chaque cas. Ces indications constituent des hypothèses réalistes de financement, mais dont la concrétisation dépend des organismes concernés. Des demandes de financement devront donc leur être adressées afin qu'elles puissent réaliser l'instruction des dossiers et décider de leur suite à donner.

.....

DEVELOPPEMENT, ORGANISATION ET PROMOTION DU COVOITURAGE	3
1. Rédaction et diffusion d'une charte de Covoiturage.....	4
2. Générer un effet de masse sur les inscriptions au site de covoiturage	7
3. Mettre en place des services en faveur des équipages.....	12
4. Mise en place d'aménagements complémentaires	16
DEVELOPPER L'USAGE DU VELO	19
5. Tester le vélo à assistance électrique pour le faire adopter	20
6. Inciter à l'équipement en vélo à assistance électrique	23
7. Améliorer les conditions de la pratique du vélo sur la Vallée de la Chimie	26
8. Améliorer le stationnement des vélos sur les gares de la Vallée de la Chimie	28
9. Animer et promouvoir la pratique du vélo	30
10. Services VELO + en entreprise	34
11. Améliorer l'accueil des cyclistes dans les entreprises de la Vallée de la Chimie.....	36
AMELIORER LA DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN	39
12. Expérimenter une navette entre les établissements de Solaize et la gare de Feyzin.....	43
13. Proposer une solution souple d'accès à la gare de Vernaison.....	45
14. Proposer une liaison directe entre Belle-Etoile et Lyon centre	47
15. Améliorer les liaisons TCL existantes	49
16. Expérimenter une navette de Belle Etoile à la gare de Feyzin	51
MUTUALISER LES RESSOURCES POUR LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	53
17. Taxis collectifs pour les déplacements professionnels vers Lyon centre (gares).....	54
18. Mutualisation de flottes de véhicules d'entreprises	56
ACTIONS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL	59
19. Point Info Transport permanent.....	60
20. Accueil des nouveaux arrivants.....	62
21. Organisation d'événementiels	64
22. Recrutement d'un animateur	66



Le diagnostic a montré clairement que :

- La pratique du covoiturage existe de façon spontanée dans tous les secteurs de la Vallée de la Chimie, et concerne de 2% à 4% des salariés de façon quotidienne, et 5% de façon occasionnelle.
- Le potentiel de développement du covoiturage est important, compte tenu des volumes de population concernés et de leurs localisations. Le relief, les vallées (Rhône, Gier) et le réseau autoroutier dessinent des arbres de rabattement présentant un potentiel de nœuds de regroupements très favorables au covoiturage.
- Environ la moitié des salariés sont intéressés pour tester ce mode de transport.

Le potentiel estimé, qui servira d'objectif cible pour le développement du covoiturage sur la Vallée de la Chimie, est de 8% des déplacements à horizon 2011, et de 10% des déplacements en 2013. Le potentiel est plus élevé sur les tranches de déplacements longs : en 2008, le covoiturage concerne 2% des déplacements de moins de 30 km, et 6% des déplacements de plus de 30 km. L'objectif est de doubler chacun de ces taux d'utilisation.

La démarche retenue pour atteindre cet objectif conjugue deux grands axes :

- **La mise à disposition à tous les salariés de la Vallée de la Chimie d'un outil performant de mise en relation sur internet** pour étendre les « cercles de connaissance » nécessaires pour constituer des équipages. Pour que les salariés adhèrent à ce service, gratuit, il est nécessaire de le faire connaître, de le promouvoir de façon proactive, mais aussi d'informer, de définir les responsabilités et les conditions d'utilisation. Cette possibilité sera offerte en pratique aux salariés en janvier 2009.
- **La mise à disposition par les entreprises qui le souhaitent de services facilitant la pratique du covoiturage**, comme par exemple une assurance retour, des places de stationnement réservées, des incitations financières.

A plus long terme, un partenariat avec les gestionnaires de voirie (Etat, Départements, Grand Lyon, sociétés concessionnaires d'autoroutes) doit permettre d'améliorer les conditions de circulation et des stationnements des équipages.

La réalisation de ces actions d'information, de promotion et d'animation du covoiturage est assurée par l'animateur PDIE, sous la responsabilité du Comité de Pilotage du PDIE (Responsable covoiturage PDIE).

1. Rédaction et diffusion d'une charte de Covoiturage

Responsable du projet	Responsable covoiturage PDIE
Partenaires associés	Grand Lyon (solution de recherche d'équipage, outils de communication et appui en animation) Prestataire covoiturage du Grand Lyon (la Roue Verte)
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	-
Recettes	-
Moyens humains	Validation de la charte de covoiturage (Groupe RH, COPIL), Diffusion de la charte de covoiturage (Animateur PDIE)
Financement	-

Objectif :

Parer les objections à la pratique du covoiturage, expliquer le fonctionnement du système de recherche d'équipage, expliciter le cadre du covoiturage du point de vue des assurances, du régime fiscal, du régime financier, des responsabilités.

► Descriptif

La pratique du covoiturage peut être freinée par des craintes concernant les responsabilités respectives des membres de l'équipage et de l'employeur. Il est également nécessaire d'informer sur les différentes formes possibles du covoiturage : occasionnel ou régulier, interne à l'établissement ou plus ouvert. L'action vise donc à réaliser un « mode d'emploi » du covoiturage, à destination des utilisateurs du service mais également des employeurs, qui prendra la forme d'une charte du covoiturage, remise à chaque inscrit et signée par lui.

1 ACTIONS A ENGAGER

- Expliquer le fonctionnement du site de recherche d'équipages : une séquence de présentation / démonstration par le prestataire choisi par le Grand Lyon auprès des zones d'activités et des principaux employeurs sera organisée. Par la suite, l'animateur pourra assurer des démonstrations particulières auprès des entreprises et des salariés.
- Expliciter le régime du covoiturage concernant les accidents du travail. La Caisse Nationale d'Assurance Maladie reconnaît comme trajet domicile-travail un détour rendu nécessaire pour aller chercher ou déposer un collègue et qui n'a pas été « exagérément allongé ». Un avenant à la Loi

n° 2001-624 du 17 juillet 2001 art. 27 Journal Officiel du 18 juillet 2001 précise que « Est également considéré comme accident du travail, lorsque la victime ou ses ayants droit apportent la preuve que l'ensemble des conditions ci-après sont remplies ou lorsque l'enquête permet à la caisse de disposer sur ce point de présomptions suffisantes, l'accident survenu à un travailleur mentionné par le présent livre, pendant le trajet d'aller et de retour, entre la résidence principale, ... et le lieu du travail. **Ce trajet peut ne pas être le plus direct lorsque le détour effectué est rendu nécessaire dans le cadre d'un covoiturage régulier** ».

- **Expliciter le régime financier.** Les passagers peuvent participer aux frais de transport sous forme d'une indemnité dans les limites précisées par la charte de covoiturage (par exemple 0,05 ou 0,07 €/km, arrondi à un chiffre rond). Il est important pour le conducteur de vérifier que les sommes perçues le cas échéant n'excèdent pas le coût du voyage. La façon la plus efficace et la plus courante est cependant d'alterner l'utilisation du véhicule. L'employeur n'a cependant aucun intérêt à aller plus loin que des préconisations et à s'immiscer dans les remboursements afin de ne pas mettre en cause sa responsabilité en cas de problème.

- **Expliciter le fonctionnement du point de vue des assurances.** L'assurance du conducteur couvre les éventuels accidents qui pourraient survenir lors du trajet domicile-travail et travail-domicile (code la sécurité Sociale, article L411-2). Le propriétaire de la voiture est obligatoirement détenteur d'un contrat d'assurance obligatoire (responsabilité civile) qui couvre les tiers, et donc les partenaires de covoiturage, considérés comme des passagers ordinaires. Aucune extension de garantie de contrat n'est donc nécessaire. Seule **une déclaration écrite à la compagnie d'assurance est recommandée** pour préciser que l'assuré pratique occasionnellement le covoiturage. **Pour les voitures de fonction et les voitures de service, les entreprises doivent adapter leurs contrats d'assurance en cours si elles souhaitent ouvrir cette possibilité, et expliciter ce choix envers les attributaires.**

- **Expliciter le régime fiscal.** Les personnes pratiquant le covoiturage sont fiscalement parlant, considérés comme des conducteurs « normaux » et peuvent, à ce titre, introduire leurs frais de déplacement professionnels. Le conducteur qui pratique le covoiturage introduit les km qu'il a parcourus à bord de sa propre voiture (au cas où ce n'est pas toujours lui qui conduit). Le passager peut, quant à lui, introduire 75% des montants qu'il a versés au chauffeur. En pratique, l'inscription à une base de covoiturage n'est pas un élément de preuve d'une pratique de covoiturage et rien d'interdit au salarié de continuer à déclarer ses frais au réel.

- **Expliciter les relations avec l'employeur.** L'employeur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, comme de tout problème lié à l'organisation du covoiturage. Seul l'outil est mis à disposition des salariés. Les salariés engagés dans une pratique de covoiturage **continuent à percevoir une IK** au titre des déplacements domicile travail si tel était le cas auparavant.



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Sans objet

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Validation de la charte par les groupes RH et le Comité de pilotage fin novembre 2008

- Diffusion de la charte sur le site internet de covoiturage

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Mise en œuvre par le Grand Lyon d'une solution de recherche d'équipage (prestation assurée par La Roue Verte)

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Mode d'emploi covoiturage (charte) pour diffusion internet et papier à destination des salariés disponible fin novembre 2008 (La Roue Verte)
- Mode d'emploi à destination des employeurs disponible fin novembre 2008 (La Roue Verte) : un document à destination des employeurs et des chefs d'équipe présentera les responsabilités, mise en œuvre d'incitations, participation à la centrale d'appel, prise en charge des garanties de retour par l'entreprise, stationnement interne privilégié... Ce document papier également disponible sur internet sera doublé d'un diaporama destiné à être présenté à l'encadrement à l'occasion des réunions de direction ou aux salariés à l'occasion des réunions d'équipe.

6 CALENDRIER DE REALISATION

Décembre 2008 Finalisation de la charte et diffusion

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Nombre d'inscrits à la base (suivi automatique, avec possibilité d'un suivi par établissement)*

Indicateurs de résultats :

- *Evolution de la part du covoiturage dans les déplacements (enquête flash annuelle selon un protocole commun)*



2. Générer un effet de masse sur les inscriptions au site de covoiturage

Responsable du projet	Responsable covoiturage PDIE
Partenaires associés	Grand Lyon (solution de recherche d'équipage) Prestataire covoiturage du Grand Lyon (La Roue Verte)
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	Environ 10.000 € pour le lancement
Recettes	-
Moyens humains	Animation terrain en entreprises, inscriptions par l'animateur ou le prestataire covoiturage, services RH et communication interne
Financement	Etablissements, Grand Lyon

Objectif :

Provoquer un nombre d'inscription massif dès la mise en place du site de covoiturage, afin que des solutions d'appariement se dégagent très vite pour crédibiliser le système.

► *Descriptif*

Le Grand Lyon met à disposition des entreprises un outil d'appariement. Mais la diffusion « passive » de l'outil ne suffira pas à générer un nombre suffisant d'inscriptions. Il est donc prévu par cette action d'aller à la rencontre des utilisateurs du service pour valoriser le produit, expliquer son fonctionnement, répondre aux questions, aux objections, et réaliser sur place les inscriptions.

1 ACTIONS A ENGAGER

Le Grand Lyon aura en charge de :

- Réaliser la **plateforme informatique** de mise en relation des équipages par le biais du prestataire la Roue Verte
- Réaliser une **interface graphique** propre à chacun des Parcs d'Activités pour développer un sentiment d'appartenance et rassurer aux mieux les salariés.
- Réaliser et imprimer les **outils de communication** spécifiques à chacun des Parc d'Activités :
 - Dépliants de présentation sur le covoiturage à destination des salariés

- Formulaire d'inscription papier pour ceux qui ne pourront pas s'inscrire sur internet ou via la centrale téléphonique ou via leur employeur
 - Affiches
 - Carte de vœux covoiturage pour 2009
 - Objets de communication : auto-collants, porte clés, sets de table pour les restaurants d'entreprise, présentoir pour les documents...
 - Diaporama de présentation du dispositif de covoiturage à destination de l'encadrement
 - Document mode d'emploi du covoiturage à destination des employeurs et de l'encadrement
 - Maquette de document complémentaire pour que les entreprises puissent personnaliser son message et indiquer les « services plus » proposés
 - Stand mobile de présentation de la démarche covoiturage du Grand-Lyon
 - Film de présentation sur le covoiturage (en cours de validation)
 - Set de table covoiturage à diffuser dans les cafétérias et restaurants de la Vallée de la Chimie
- Réalisation d'une campagne de presse pour le lancement du service
 - Organisation d'un événement / jeu concours / tirage au sort pour le lancement du service (les lots seront à la charge des zones d'activité).
 - Mise en place d'une centrale d'appel covoiturage : prise en charge de l'abonnement annuel à la plateforme et des coûts d'appel sur 6 mois dans la limite de 6.000 €.
 - Evaluation et diffusion des résultats de fréquentation du site de covoiturage et réalisation d'un sondage annuel sur la pratique effective du covoiturage.
 - Mise à disposition de chaque zone d'activités de journées de conseil et d'animations covoiturage (interventions en entreprise, au self...) à la demande :
 - 2 demi-journées de définition de la stratégie de communication pour chaque zone d'activité
 - la rédaction d'un plan de communication détaillé
 - 3 animations de 2h par un animateur sénior
 - 3 animations de 2h par un animateur junior
 - Conseils téléphoniques personnalisés par un expert du covoiturage tout au long de l'année
 - Deux demi-journées complémentaires de conseil / bilan / recadrage annuel avec chacune des zones d'activités

L'association des entreprises de la Vallée de la Chimie aura pour rôle :

- Diffuser l'information sur le covoiturage auprès de ses membres
- Embaucher un animateur mobilité chargé de la promotion du covoiturage, des alternatives à la voiture et de la mise en œuvre du Plan de Déplacements dans les entreprises au sein de l'association ou d'une structure support, en partenariat avec le Grand Lyon.
- Participer à un événement / jeu concours / tirage au sort pour le lancement du service de covoiturage : fourniture de lots, repas au restaurants, bons d'achats, jetons de nettoyage de véhicules, participation à un gros lot (vélo à assistance électrique...)

- Prendre en charge à l'issue des premiers mois coûts d'appel téléphonique à la centrale d'appel covoiturage pour l'inscription ou les garanties de retour.

L'animateur mobilité de la Vallée de la Chimie aura en charge :

- Le suivi de la réalisation des outils de communication avec le prestataire : flyers, affiches, diffusion mail, mise au format graphique Vallée de la Chimie
- La réalisation d'une campagne de presse en collaboration avec le Grand Lyon
- La diffusion des outils de communication auprès des correspondants PDE dans les entreprises
- L'animation de points infos covoiturage le midi ou en fin d'après-midi dans les entreprises avec le stand mobile covoiturage
- L'organisation du jeu concours en partenariat avec le Grand Lyon
- Le suivi des chiffres d'inscription et d'appariement

Le correspondant PDE dans l'entreprise aura en charge

- Nommer au sein de l'entreprise un référent covoiturage qui pourra renseigner les salariés ou les agents sur le covoiturage. Son nom sera clairement indiqué sur les documents transmis au salarié.
- Ce référent covoiturage pourra également inscrire ou faire inscrire sur le site de covoiturage les salariés n'ayant pas internet.
- Diffuser aux salariés les documents d'information (dépliant et autres...) : dans la fiche de paye, par distribution à l'entrée ou la sortie de l'établissement, par mail, par les chefs d'équipe... en fonction des habitudes de l'entreprise et de l'efficacité de la diffusion.
- Diffuser l'information par les outils de communication interne : journal d'entreprise, notes de service...
- Diffuser les affiches au sein de l'entreprise aux endroits importants : entrées, cantine, proximité de la pointeuse, CE... et diffuser le film quand existe des télévisions en salle d'accueil ou de repos.
- Identifier un lieu d'information où les salariés pourront trouver les informations nécessaires avec affiche, présentoir, dépliant...
- Présenter brièvement le dispositif de covoiturage en réunion de direction et en réunion de CE à l'aide des supports (diaporama, film...).
- Présenter brièvement le dispositif de covoiturage aux salariés en réunion d'équipe.
- Présenter le dispositif de covoiturage et les modes alternatifs d'accès à l'entreprise lors des entretiens d'accueil des nouveaux salariés. Intégrer la mention du site internet dans le livret d'accueil.
- Organiser lors du démarrage du dispositif puis au moins deux fois par an, avec l'appui de l'animateur, un stand de sensibilisation sur le covoiturage, le midi, en sortie d'équipe ou à tout moment et dans les lieux les plus opportuns. Un stand mobile sur le covoiturage sera mis à disposition par l'animateur.
- S'assurer auprès des services informatiques que les salariés ayant accès à un poste informatique pourront avoir accès au site de covoiturage puis diffuser l'adresse par mail.
- Créer sur le site de l'entreprise, un lien vers le site de covoiturage.
- L'organisation de la distribution et de la pose des tracts (distribution le matin en entrée, diffusion par les fiches de paye...) et affiches

- Thématique transport/covoiturage systématiquement abordée dans l'entretien d'embauche et l'accueil des nouveaux arrivants
- Diffuser des mailings personnalisés par commune aux salariés résidant loin, précisant : « vous disposez de n solutions de covoiturage sur votre trajet domicile travail ».
- Relayer et amplifier l'événement ou le jeu-concours de lancement du dispositif
- Décider en comité de Direction des choix de financement de mesures d'accompagnement et des services à destination des covoitureurs.



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Environ 3.000 € de prix pour le jeu concours
- Achat d'un stand mobile avec présentoirs en plus du stand Grand Lyon : environ 4.000 € pour 5 panneaux 80x200 avec enrouleur
- Environ 1.000 € de coûts d'appel pour les inscriptions
- 3.000 € de frais d'inscription (prise en charge Grand Lyon)
- 3.000 € d'appels sur les 6 premiers mois (prise en charge Grand Lyon)

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Animateur PDIE et prestataire covoiturage pour les actions communes
- Correspondants PDE en entreprise pour la déclinaison locale des actions.

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Appui à l'animation par le prestataire covoiturage (la Roue Verte)
- Inscription à la base téléphonique (3.000 €) prise en charge par le Grand Lyon
- Appels téléphoniques pris en charge par le Grand Lyon sur les six premiers mois, à hauteur de 3.000 €.

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Analyse géographique des potentiels (Inddigo-Altermodal)
- Plaquette communicante synthétisant et mettant en valeur le contenu de la charte (La Roue Verte)
- Flyers, affiches, expo itinérante sur le covoiturage (La Roue Verte)

6 CALENDRIER DE REALISATION

Novembre 2008 Finalisation des outils de communication

**Décembre 2008/
janvier 2009** Réalisation de la campagne

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Nombre d'inscrits à la base*

Indicateurs de résultats :

- *Evolution de la part du covoiturage dans les déplacements (enquête flash annuelle selon un protocole commun)*



3. Mettre en place des services en faveur des équipages

Responsable du projet	Responsable covoiturage PDIE
Partenaires associés	Grand Lyon (solution de recherche d'équipage) Prestataire covoiturage du Grand Lyon (à définir)
Coûts d'investissement	Environ 10.000 € pour le marquage de 500 places
Coûts de fonctionnement	3.000 €/an pour la garantie de retour
Recettes	-
Moyens humains	Personnels RH des établissements
Financement	Etablissements, Grand Lyon

Objectif :

Proposer des services aux équipages, susceptibles de les aider à surmonter les inconvénients pratiques liés au covoiturage.

D *Descriptif*

L'action vise à proposer un ensemble de services :

1. **Assurance retour** pour chaque utilisateur du service de covoiturage, sous forme d'une recherche d'équipage de secours, d'une solution de retour en transports en commun, de l'utilisation ponctuelle d'une voiture de service, ou d'un retour en taxi.
2. **Utilisation d'aires de stationnement réservées**, avec possibilité de contrôle par badge en entrée de site.
3. **Aménagement d'horaires** dans le respect des contraintes de service et de production, pour favoriser les appariements.
4. **Participation financière** éventuelle des entreprises

1 ACTIONS A ENGAGER

1- Proposer une **prise en charge de la garantie de retour par l'association des entreprises** pour tester la formule pendant 6 mois avec un budget plafond. La garantie de retour est un élément psychologique déterminant pour franchir les dernières barrières freinant le développement du covoiturage. En pratique les expériences montrent que cette garantie est rarement utilisée et qu'en cas de demande, une autre solution de covoiturage est possible. Le recours à un taxi est de ce fait très rare. Encore faut-il le démontrer aux entreprises encore hésitantes sur le sujet. Par

ailleurs, l'obtention de l'accord de toutes les entreprises et la confusion que cela risque d'entraîner dans la communication de départ risque d'être préjudiciable au projet. Nous proposons donc que cette garantie soit prise en charge par l'association à titre expérimental, le temps de valider la formule et obtenir l'accord des entreprises.

2- Définir des **règles et modalités de déclenchement de l'assurance retour**. A terme, chaque établissement met en œuvre les règles qui lui paraissent les plus adaptées sur la base de ce document-cadre. Les règles suivantes pourraient être retenues :

- Garantie déclenchée en cas de force majeur de dernière minute (non déclenché pour un contre-temps prévu la veille).
- Le salarié appelle par lui-même d'autres covoitureurs inscrits sur le même trajet ou sur des trajets similaires (le logiciel permet d'éditer un petit annuaire des covoitureurs correspondant à des trajets identiques ou proches)
- En cas d'échec, le salarié appelle la centrale d'appel (permet de répondre à la demande y compris pour les horaires postés). La centrale d'appel vérifie la possibilité de faire appel à un autre covoitureur ou la possibilité d'utiliser une ligne de transport en commun (les téléopérateurs sont formés à la connaissance du réseau). En dernier lieu, la centrale déclenche une commande de taxi auprès de laquelle elle a des tarifs préférentiels.
- Le salarié paye son trajet, il se fait ensuite rembourser à concurrence de 30€ par l'entreprise qui vérifie la réalité de la garantie de retour.
- L'entreprise peut également mobiliser ses véhicules de services internes pour la garantie de retour après déclaration à l'assurance et élaboration d'une procédure de déclenchement.
- Cette garantie doit être limitée à 3 fois par an par exemple.

A l'issue des six mois d'expérimentation, chaque entreprise doit définir ses propres règles et les transmettre au prestataire covoiturage (La Roue Verte), qui gèrera un compteur par établissement.

3- Définir des **espaces de stationnement** et des modalités de gestion.

Afin de montrer l'importance que l'entreprise attache au covoiturage, les meilleures places, proches de l'entrée peuvent être réservées aux équipages. Au-delà du temps gagné en recherche de place, cette action permet de rappeler l'existence du covoiturage à tous les salariés qui arrivent le matin.

- Réserver environ 10% des places les plus proches de l'entrée aux équipages. En cas de site multi-entrées, les places doivent être disséminées à proximité des différentes entrées. L'identification de ces places doit être faite par le correspondant covoiturage interne en lien avec l'animateur PDIE de la Vallée de la Chimie.
- Matérialiser ces places par une signalisation horizontale (résine verte) et/ou verticale indiquant la destination de ces places. Mutualiser les achats de signalisation horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux) auprès d'un fournisseur pour les entreprises souhaitant réserver des places proches de l'entrée aux équipages.
- Une gestion par cartes d'accès permet d'effectuer un suivi/ contrôle de l'effectivité du covoiturage. Chaque entreprise doit se renseigner sur les possibilités de modification des systèmes de badge avec enregistrement de deux badges successifs. Dans ce cas, une barrière spécifique covoiturage peut être introduite (coût à préciser).

4- Définir des règles d'aménagement des horaires (chantier RH de chaque établissement)

Des modifications d'horaires peuvent être mises en œuvre pour permettre à des salariés de covoiturer avec d'autres salariés de l'entreprise ou de la vallée de la chimie. Ces modifications relèvent des DRH de chacune des entreprises.



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Financement des solutions de retour. Base de 1.000 utilisateurs du covoiturage, et d'un taux de défection sur 5 % des individus deux fois par an, soit une prise en charge d'environ 100 trajets par an, plafonnée à 30 € par trajet. Total à provisionner de 3.000 €/an.

Les solutions de garantie de retour restent à l'initiative de chaque employeur. Elles peuvent être :

- La vérification de solutions possibles de covoiturage ou de transports en commun par la centrale d'appel (coût d'appel de 4 à 5€) ou par une personne identifiée dans l'entreprise.
 - L'autorisation d'utilisation de véhicules d'entreprises pour le retour à domicile : préciser les conditions d'utilisation et les impacts en termes d'assurance.
 - Le déclenchement d'une course en taxi avec un plafond de prise en charge. Des conditions tarifaires peuvent être négociées à l'échelle de l'ensemble de la vallée de la Chimie.
 - Financement par chaque établissement sur la base de « sa » consommation
- Marquage des places covoiturage : estimation d'un budget d'investissement de 10.000 € pour 500 places.

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Gestion des remboursements

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Gestion par le prestataire retenu par le Grand Lyon (La Roue Verte)
- Participation financière du Grand Lyon pour les six premiers mois à concurrence de 10 € par trajet, 2 trajets par personne inscrite, et d'un total de 1.500 €.

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Sans objet

6 CALENDRIER DE REALISATION

Décembre 2008	Validation par l'Association d'une prise en charge test de la garantie de retour
Janvier 2009	Mise en application au lancement de l'outil de mise en relation
Mai 2009	Après résultats de la période test, choix par les établissements des modalités d'application de l'assurance retour
Juin 2009	Mise en place d'espaces de stationnement

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Nombre d'appels*
- *Nombre de retours pris en charge*
- *Nombre de places réservées*

Indicateurs de résultats :

- *Evolution de la part du covoiturage dans les déplacements (enquête flash annuelle selon un protocole commun)*



4. Mise en place d'aménagements complémentaires

Responsable du projet	Responsable covoiturage PDIE
Partenaires associés	Grand Lyon (voirie communautaire) CG69, CG38, CG42, CG01 (voirie départementale) DIR Centre Est (routes nationales non concédées) ASF, APRR, AREA (concessionnaires autoroutiers)
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	-
Recettes	-
Moyens humains	Bureau/ CA de l'Association, Animateur PDIE
Financement	-

Objectif :

Impulser auprès des gestionnaires de voirie la mise en œuvre d'aménagements favorisant la pratique du covoiturage.

► Descriptif

Le réseau autoroutier dessine de fait un arbre de rabattement majeur vers les zones d'activité du Grand Lyon. De ce fait le covoiturage au niveau des barrières de péage multiplie considérablement les possibilités d'appariement.

Une enquête menée sur le covoiturage près des barrières de péage par le Conseil général des Pyrénées Atlantiques montre qu'en plus du covoiturage domicile-travail (30%), les barrières de péage concentrent un covoiturage professionnel (déplacement professionnel entre salariés d'une même entreprise : 20%) et un covoiturage de chantier (30%) par les entreprises du BTP. Seuls 5% des covoitureurs étaient appariés par le biais d'une base de covoiturage.

Le développement d'un covoiturage organisé devrait considérablement augmenter la pratique alors même que les stationnements près des entrées d'autoroute sont totalement saturés.

L'action vise à effectuer une demande argumentée aux différents gestionnaires de voirie (Grand Lyon, Conseils généraux) pour :

- Lancer un programme de **recensement des potentiels de covoiturage** sur chacune des entrées du réseau autoroutier ou voies rapides urbaines.
- Identifier les **parkings existants** pouvant être mobilisés ou négociés (parkings à vocation loisir ou commercial)

- Elaborer un **programme coordonné d'aménagements de parkings** sur les aires de péage et entrées autoroutières
- Articuler les lignes de **bus express** avec les principaux parkings de covoiturage
- Des demandes complémentaires peuvent être adressées concernant la mise en place de **files réservées covoiturage aux péages**, et de **tarifs préférentiels** pour les véhicules à haute occupation. Une recherche menée par le CERTU a permis d'identifier des matériels de reconnaissance infrarouge des véhicules covoiturant.
- Expérimenter des solutions nouvelles de mise en relation en temps réel : la ZA de Meylan teste dans le cadre du PREDIT une mise en relation de covoitureurs en temps réel par SMS. Les Départements pourraient être associés à l'opération.

1 ACTIONS A ENGAGER

- Constitution d'un mémoire technique proposant des lieux cibles de mutualisation du stationnement et précisant les principaux nœuds de rabattement importants pour le Grand Lyon et les Départements (Inddigo-Altermodal).
- Lobbying sur la base de ce mémoire auprès des acteurs concernés (Association)



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Le coût d'aménagement des places de stationnement varie de 2 à 4.000 € par place. Ces budgets ont vocation à être supportés par les collectivités en partenariat avec l'ADEME.

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- CA/ Bureau pour validation du mémoire technique

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Des expériences de parkings covoiturage existent dans le Voironnais et le Nord Isère (St Quentin Fallavier en cours d'aménagement).
- Des expériences existent également sur l'utilisation de surcapacités de stationnement en zones commerciales (Carrefour Chamnord à Chambéry)
- Une expérience de tarif covoiturage existe sur l'A14 en région parisienne

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Engagement d'une réflexion des gestionnaires de voirie sur les aménagements favorisant le covoiturage.

6 CALENDRIER DE REALISATION

Décembre 2008 Constitution du mémoire technique

Janvier 2009 Diffusion des demandes auprès des acteurs concernés

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- démarches engagées par les gestionnaires de voirie

Indicateurs de résultats :

- Enquêtes d'occupation de stationnement à mettre en œuvre par les collectivités



La pratique du vélo se heurte au manque d'aménagements, ainsi qu'à un relief peu attractif. Pourtant, environ 3% des salariés utilisent quotidiennement ce mode de transport, et ce sur des distances relativement importantes. De plus, l'analyse des localisations résidentielles montre que le vélo peut constituer une solution pour près de 1.000 personnes, à condition de pouvoir en partie s'affranchir des problèmes de pente.

Une solution existe pour transformer le vélo en outil compétitif de déplacement, même sur des distances relativement importantes, et sans réaliser d'efforts incompatibles avec les contraintes professionnelles : le vélo à assistance électrique (VAE) qui connaît un développement considérable en France (+250% en 2007) et en Europe (6% du marché au Pays-Bas).

Il permet au vélo de franchir de nouvelles étapes :

- Un allongement très important des distances moyennes de déplacement domicile-travail de 4/5km avec un vélo classique à 7/8km pour un VAE
- Un affranchissement des problèmes de pente alors qu'un dénivelé supérieur à 25 m est généralement réhibitoire avec un vélo classique.
- De nouveaux publics pour le vélo : 2/3 des utilisateurs de VAE sont des femmes alors qu'elles ne sont qu'un tiers à pratiquer le vélo pour aller au travail.
- Le VAE limite les contraintes de confort et d'habillement en limitant la sudation
- Une image très positive du vélo, branché

Les freins à l'utilisation du VAE sont encore importants :

- Méconnaissance du produit et de ses performances
- Coût encore élevé (1.000 à 2.000 €) mais à relativiser en comparaison du coût variable d'une voiture (à 0,10 €/km de coût complet soit moins que le coût carburant).
- Craintes liées à la circulation à vélo en ville

L'objectif proposé est d'atteindre 500 utilisateurs en 2010, et 800 utilisateurs en 2013, grâce à la diffusion de cet outil novateur de mobilité.

Le développement de l'équipement en VAE des salariés va passer par trois étapes successives et étroitement liées dans le temps, à partir du printemps 2009 :

1. La découverte de l'outil technique, lors de séances événementielles de test de matériel
2. Le test sur plusieurs jours pour vérifier que le matériel est adapté à ses déplacements domicile-travail et que le matériel choisi, avec séances éventuelles de « vélobus » permettant aux utilisateurs de se familiariser avec la circulation sur la voirie alentours.
3. L'équipement, avec aide à l'achat pour les entreprises qui le souhaitent.

En parallèle, un partenariat est engagé avec le Grand Lyon et le Conseil Général du Rhône pour améliorer les infrastructures et sécuriser la pratique.

La réalisation de ces actions de promotion est assurée par l'animateur PDIE, sous la responsabilité du Comité de Pilotage du PDIE (Responsable vélo PDIE).



5. Tester le vélo à assistance électrique pour le faire adopter

Responsable du projet	Responsable vélo PDIE
Partenaires associés	Prestataire location ou vente vélo Grand Lyon, CG69 Maison du vélo
Coûts d'investissement	
Coûts de fonctionnement	Environ 22.000 € par opération
Recettes	-
Moyens humains	Animation
Financement	Etablissements, Association, Région Ademe

Objectif :

Séduire les utilisateurs potentiels du VAE en organisant des opérations test de matériel performant en entreprises.

► *Descriptif*

L'action consiste à faire tourner dans les entreprises une flotte de VAE louée ou achetée pour effectuer des essais en interne ou à proximité du site, et permettre sur réservation à des salariés de les tester sur un aller-retour à domicile.

1 ACTIONS A ENGAGER

- **Promotion du vélo comme mode de déplacement** à partir d'argumentaires, de messages développés par les associations locales, d'informations sur la santé, les risques. Information sur l'opération test. Diffusion sur le site internet PDIE, par campagne d'affichage. A rédiger par l'animateur. Impression à prendre en charge (voir fiche 9)

- **Etape 1 : Opération événementielle de test des VAE** en entreprises, par tour de rôle dans les établissements, soutenue par un jeu concours.

La phase de test réalisée le midi ou en fin d'après-midi dans l'entreprise est importante pour montrer l'intérêt du vélo. Il est indispensable de proposer une large gamme de VAE dans la mesure où les besoins hommes/femmes, urbain/longue distance, plat/côte, embarquement dans un train sont très différents d'un utilisateur à un autre.

Plusieurs solutions sont possibles pour réaliser ces opérations test :

- La réalisation **d'opérations clés en main** avec fourniture de matériel et personnel. Cette solution est simple et limite les contraintes de mise en œuvre.
- La **location de VAE** auprès d'un opérateur et l'animation par l'animateur ou directement par les entreprises
- **L'achat d'une flotte interne** est intéressante si l'entreprise a des besoins d'utilisation professionnelle. Le nombre de VAE mobilisable est souvent trop faible et la gamme des vélos mis à disposition insuffisante pour correspondre à tous les besoins.

- **Etape 2 : Location de VAE pendant 2 semaines** afin que le salarié puisse vérifier que le VAE et plus particulièrement le modèle de VAE choisi pendant le test correspond bien à ses besoins domicile-travail avant d'acheter. Cette location aidée par l'entreprise doit suivre directement l'étape d'essai. Elle est indispensable avant de passer à une phase ultérieure. Quelques opérateurs proposent ces prestations sur Lyon. L'employeur prévoir une participation à la location.

- **Etape 3** : L'étape suivante consiste à mettre en œuvre une aide à l'achat et/ou une gestion de flotte (fiche suivante).



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Location : base de 12 VAE sur 15 jours (9.000 €) pour démonstration, essai sur place et retour domicile sur réservation (hors animation d'un animateur externe)
- Essai d'une semaine sur réservation : base de participation employeur de 50 €/ semaine de location pour 200 personnes (10.000 €)
- Jeu concours « à vélo au boulot » (2.000 € de prix)
- Promotion amont, environ 80 affiches A2 et 4.000 flyers, soit environ 1.000 € ; choix des volumes par les établissements (base conseillée 1 affiche / 100 salariés, et 1 flyer / 2 salariés)

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- L'animateur PDIE organise les tournées et le planning d'intervention en fonction des demandes des entreprises
- Gestion des locations ou du matériel (animateur PDIE) : si les vélos sont loués « secs », l'animateur PDIE prend en charge le transport des vélos et l'organisation des stands.
- Animation : animateur PDIE et/ou opérateur VAE selon les propositions faites
- Gestion des prises en charge et des retours par le relais PDIE d'établissement

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

L'agglomération lyonnaise a l'avantage de bénéficier de nombreux opérateurs correspondant bien aux besoins d'animation de la Vallée de la Chimie

- La société **Zone Cyclable** propose des interventions de location, animation événementielle avec une très large gamme de vélos et des modules de maniabilité ZoneCyclable SAS, 38 rue du Doyenné, 69005 Lyon, Tél : +33 (0) 472 778 340, Mobile : +33 (0) 676 826 400, Email : contact@zonecyclable.com
- La société **Velogik** propose également ce type de prestations de location, d'animation et de gestion de parcs d'entreprise avec des vélos classiques danois ou hollandais, des vélos

électriques (Matra) mais aussi des vélos pliants : tel : +33 (0) 336 28 30 82 63, franck.bredy@velogik.com

- **Holland-Bikes** Lyon propose des locations de VAE sans animation, 15 rue Aimé Collomb , 69003 Lyon, Tél : 04.78.60.28.03, Email : lyon@hollandbikes.com
- **Velocito** a ouvert début mai 2008 un magasin spécialisé dans les vélos à assistance électrique et propose l'organisation d'animations événementielle, vélobus, ainsi que la location de VAE et la gestion de parcs d'entreprise, 112 rue Moncey 69 003 Lyon, 04 78 62 22 39, Lyon@velocito.fr
- Dans le cadre de l'appel à projet Rhône-Alpes 2008-2010, l'association **ExtraEnergy** est financée par la Région Rhône-Alpes pour intervenir sur des opérations de promotion des VAE portées par des associations ou collectivités. Elle peut donc organiser gratuitement ou avec un taux de participation minimale à des opérations événementielles. Un dossier de demande est à télécharger et remplir :

[http://rhonealpesrouleelectrique.org/images/EEF APPEL a %20PROJETS RRARE.doc](http://rhonealpesrouleelectrique.org/images/EEF_APPEL_a_%20PROJETS_RRARE.doc)

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Réalisation d'une série de 20 opérations test

6 CALENDRIER DE REALISATION

Janvier-février 2009 Organisation de l'opération

Mars 2009 Campagne d'annonce communication ciblée vélo

Avril à juin 2009 Opérations tests

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- nombre d'essais, nombre de retours essais à domicile
- nombre de locations d'une semaine

Indicateurs de résultats :

- Evolution de la part du vélo dans les déplacements (enquête flash annuelle selon un protocole commun)

6. Inciter à l'équipement en vélo à assistance électrique

Responsable du projet	Responsable vélo PDIE
Partenaires associés	Prestataire location ou vente vélo Grand Lyon, CG69, Région Rhône-Alpes et ADEME
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	100.000 €/an sur deux ans
Recettes	-
Moyens humains	Animation, gestion RH
Financement	Etablissements, Ademe, Région

Objectif :

Générer un effet levier pour l'équipement des salariés en VAE

D *Descriptif*

Le passage de la location à l'achat est à appuyer dans la mesure où le prix d'achat du VAE reste un frein important au développement du VAE.

L'opération consisterait à :

- Mettre en place avec les entreprises qui le souhaitent une aide à l'achat de 500 à 600 € plafonnée à 50% du montant du vélo pour inciter à l'achat de vélos de bon niveau de gamme. Comme l'a montré le PDE de AREVA Aix-les-Bains, une aide de 500 € est très incitative.
- Négocier des tarifs avec des fournisseurs permettant d'augmenter la réduction potentielle
- Négocier des appuis financiers de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes dans le cadre des actions PDE
- Diffuser des catalogues d'équipement VAE et vélo,

1 ACTIONS A ENGAGER

- Négocier des réductions auprès de 4 ou 5 bons prestataires lyonnais vendant des vélos et des VAE. Le listing des opérateurs est indiqué dans la fiche précédente. Une négociation tarifaire de **10**

à **15%** est sans doute envisageable dans le cadre des PDE (soit **150 à 200 €** sur un VAE de 1500 €).

- Négocier avec la **Région Rhône-Alpes** et **l'ADEME** un appui sur l'aide à l'achat : l'ADEME n'intervient actuellement pas sur l'aide à l'achat des VAE alors qu'elle intervient pour les scooters (400 €) et voitures électriques (2.000 €). Une aide de 200 € est peut être négociable. Les deux freins sont le souhait de l'ADEME de n'aider que l'achat de modèles fiables (et le nombre de modèles à tester est trop important) et de limiter les coûts administratifs de gestion de l'aide. Par le biais de l'association, les demandes d'appui pourraient être globalisées et portées à **300 €** sur une aide de 500 à 600 €.

- Définir un volume **d'aide par entreprise à hauteur de 100 à 200 €** pour atteindre 600 € d'aide plafonnée à 50% du prix du vélo. L'intégration de cette aide à la prime transport serait à négocier (actuellement, seules les locations sont intégrées) pour bénéficier d'une défiscalisation. Des conditions de paiement étalées sur un ou deux ans à taux 0 seraient un plus sans doute déterminant pour les bas salaires.



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- 250 personnes concernées (100.000 € sur deux ans)

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Négociations à conduire par l'association des entreprises et l'animateur PDIE.
- Gestion RH pour la mesure financière

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

Négociations tarifaires à conduire avec :

- Zone Cyclable
- Velogik
- Holland-Bikes Lyon
- Velocito

- Aide du Conseil Régional et de l'ADEME à négocier (hypothèse de 25.000 €)
- Négociation avec des détaillants à engager (hypothèse de 25.000 €)

5 CALENDRIER DE REALISATION

Janv-Mars 2009	Organisation
Avril	Campagne d'annonce
Mai 2009	Lancement

6 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- nombre d'achats

Indicateurs de résultats :

- Evolution de la part du vélo dans les déplacements (enquête flash annuelle selon un protocole commun)

7. Améliorer les conditions de la pratique du vélo sur la Vallée de la Chimie

Responsable du projet	Responsable vélo PDIE
Partenaires associés	Grand Lyon, CG69, Région Rhône-Alpes
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	-
Recettes	-
Moyens humains	Mémoire technique réalisé par Inddigo - Altermodal, suivi par l'animateur PDIE, information aux salariés par l'animateur PDIE
Financement	-

Objectif :

Répondre aux attentes exprimées par les salariés concernant le manque de confort et de sécurité pour la pratique du vélo dans la Vallée de la Chimie.

Descriptif

Expression des besoins et demandes d'aménagements sur la voirie communautaire et sur la voirie départementale. Suivi du dossier et montage d'un partenariat sur le long terme.

1 ACTIONS A ENGAGER

- Diffusion d'un argumentaire technique aux gestionnaires de voirie
- Suivi des demandes
- Information des salariés sur les réponses et les réalisations des gestionnaires de voirie.



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Sans objet

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Inddigo - Altermodal pour la rédaction du mémoire technique
- Suivi du dossier et information des salariés par l'animateur PDIE
- Soutien sur le suivi du dossier par le responsable vélo PDIE et le COPIL

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

Le Grand Lyon exerce sa compétence sur les voiries communautaires, le CG69 sur la voirie départementale. La Région est susceptible de financer les infrastructures cyclables dans un rayon de 1 km autour des gares.

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Mémoire méthodologie
- Retours et interventions des gestionnaires de voirie

6 CALENDRIER DE REALISATION

Novembre 2008

Diffusion des demandes aux gestionnaires de voirie

Délais des retours non maîtrisés, dépendent de l'agenda des gestionnaires de voirie

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Mise en place du partenariat*

Indicateurs de résultats :

- *Evolution des aménagements*

8. Améliorer le stationnement des vélos sur les gares de la Vallée de la Chimie

Responsable du projet	Responsable vélo PDIE
Partenaires associés	Région Rhône Alpes Grand Lyon, CG69
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	-
Recettes	-
Moyens humains	suivi par l'animateur PDIE, information aux salariés par l'animateur PDIE
Financement	Région Rhône Alpes, ADEME

Objectif :

Faciliter le stationnement longue durée des vélos sur les gares de la Vallée de la Chimie

► Descriptif

Expression des besoins et demandes de mise en place de consignes automatiques en gare. Suivi du dossier et montage d'un partenariat sur le long terme. Appui par les établissements volontaires par la mise en place de flottes internes de vélos utilisables pour les liaisons avec les gares de Feyzin, Saint-Fons, Pierre-Bénite.

1 ACTIONS A ENGAGER

- demande de stationnement sécurisé sous forme de box individuel, carroussel de 10 vélos ou unités de 20 vélos avec accès par badge OURA ! pour les vélos personnel des salariés, et d'un espace pour des stations de vélos en libre service. Les besoins peuvent être évalués à environ 30 places à Feyzin, 28 places à St-Fons, et 20 places à Pierre-Bénite. Environ 10 places pourraient être proposées à Vernaison, après sécurisation de la liaison entre les entreprises de Solaize et la gare de Vernaison.
- Suivi des demandes
- Information des salariés sur les réponses et les réalisations
- Mise en place de flottes de vélos en libre service pour assurer les liaisons avec les gares, si les conditions de stationnement en gares sont possibles.



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Budget d'installation de stationnements sécurisés : 1.000 €/vélo pris en charge par les collectivités.

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Animation et suivi de l'opération par le biais de l'animateur transport
- Note technique Vélo rédigée par Inddigo-Altermodal

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Région Rhône-Alpes : Anne Cambon (responsable modes doux) et ses collègues des services d'aménagement des gares.

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Aménagement de stationnements vélo dans les gares du périmètre.

6 CALENDRIER DE REALISATION

Décembre 2009

Diffusion du mémoire technique Vélo à la Région

Délais des retours et de la mise en œuvre non maîtrisés

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Mise en place du partenariat*

Indicateurs de résultats :

- *Evolution des aménagements*

9. Animer et promouvoir la pratique du vélo

Responsable du projet	Responsable vélo PDIE
Partenaires associés	Planète Vélo Animation Association Pignon sur Rue Velogik
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	7 k€ par an
Recettes	-
Moyens humains	Animateur PDIE, appui éventuel d'associations spécialisées
Financement	Région Rhône Alpes, ADEME, Grand Lyon

Objectif :

Animer et promouvoir la pratique du vélo

► Descriptif

L'objectif de l'opération est de promouvoir la pratique du vélo tout au long de la vie du PDIE par l'organisation d'animations régulières au Printemps (période la plus favorable pour les opérations de promotion du vélo) et en Septembre (pour maintenir l'intérêt du vélo dès la rentrée).

Les freins à l'usage du vélo sont encore nombreux. Un argumentaire synthétique reprenant des documents existants à adapter aux déplacements travail serait à élaborer et diffuser largement.

Les itinéraires les plus sûrs, les aménagements cyclables sont souvent méconnus. Il s'agit donc avec l'appui d'associations compétentes, de déterminer les accès les plus pertinents pour un grand nombre de points de destination de la Vallée de la Chimie.

L'organisation de séances collectives permet par ailleurs, par le biais du groupe et d'un accompagnateur compétent, de vaincre les derniers freins à l'utilisation du vélo.

1 ACTIONS A ENGAGER

- **Diffusion d'un argumentaire sur le vélo :** A partir de documents existants (Fiches argumentaire de l'ADC téléchargeables sur <http://www.departements-cyclables.org/26.89.0.0.1.0.phtml> et le dossier d'expert « Réussir sa politique vélo : Outils pratiques pour une communication efficace » Réf : DE 526, ISBN 978-2-35295-157-5

Collection Dossier d'experts - Territorial Editions.), rédiger un dépliant sur l'intérêt du vélo et une série de questions/réponses :

- **Vélo et sécurité** : insister sur le niveau d'accidentologie plutôt bas en ville, sur le faible niveau de gravité en ville comparé aux deux-roues motorisés. Présenter les séquences de remise en selle.
- **Vélo et santé** : argumenter sur l'impact santé considérable d'une pratique quotidienne du vélo 30mn par jour, facilement intégrable dans la vie quotidienne
- **Vélo et budget des ménages** : préciser le coût réel de la voiture à partir des données INSEE, en décomposant coûts fixes et coûts variables
- **Vélo et confort** : donner des chiffres précis sur le nombre de jours à forte pluviométrie à Lyon (- de 10%), limiter les contraintes réelles de sudation lors de déplacement à vélo courts et de faible intensité.
- **Vélo et train** : présenter l'intérêt de la complémentarité train+vélo (rapidité d'accès en gare et facilité du trajet terminal + coût très faible du train), développer les solutions de VAE pliable et vélo pliant, présentation des stationnements sécurisés en gare.
- **Elaboration de fiches d'accessibilité vélo** : Réaliser sur les 5 grands secteurs et sur les principaux employeurs, des cartes d'accessibilité à vélo à partir de la cartographie GoogleMap après un travail de terrain d'identification des meilleurs itinéraires. Les cartes comprendront les distances, temps d'accès, une identification du relief, les points de danger. Elles seront proposées en PDF aux entreprises qui pourront les diffuser sur leurs sites ou en format papier.
- **Organisation de vélobus** : 3 fois par an des animations « vélobus » seront proposés sur chacun des grands secteurs de la Vallée de la Chimie. Elle consiste à partir de la géolocalisation des salariés d'identifier 3 ou 4 lignes de rabattement à vélo vers l'entreprise. Une carte et des horaires sont proposés aux salariés. Un accompagnateur qualifié prend en charge les salariés le long de la ligne. Les lignes convergent vers un petit-déjeuner offert aux participants. Ces opérations peuvent être complétées par des opérations de « bikepooling » consistant en un parrainage de cycliste débutant par un cycliste confirmé sur plusieurs semaines.
- **Organisation de séances de remise en selle** : plusieurs fois par an sont proposées aux salariés le midi ou le vendredi après-midi (à préciser selon les besoins) des séquences collectives de formation au vélo en ville. Un pique-nique pris en commun dans un parc à proximité est offert aux participants. L'accompagnateur indique les comportements de sécurité à adopter en milieu urbain. Formation qui comprend 0,5 à 1 heure de théorie et 1 heures d'exercices pratiques dans la circulation en individuel et en petit groupe (10 personnes maxi), au départ de l'entreprise. Pour chaque participant : 1 carte cyclable et des conseils d'itinéraire (domicile-travail, trajet de service). Chasuble et casque disponibles. Vélos à louer éventuellement (avec transport)
- **Participation aux événements vélo et mobilité** : la Vallée de la Chimie motivera ses adhérents à participer aux événements vélo et mobilité tout au long de l'année et plus particulièrement. Il est plus particulièrement demandé aux salariés de venir à vélo cette semaine. La participation à des concours inter-entreprises permet de mettre en avant les réalisations de l'association :
 - La semaine européenne du Vélo, 1^{ère} semaine de juin
 - La semaine de la mobilité, 3^{ème} semaine de septembre
- Participation à des concours nationaux ou régionaux
 - Prix Entreprises et Environnement du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, en partenariat avec le Crédit Coopératif et l'association Orée

- Prix Régional Energie Environnement du Conseil Régional organisé par Rhône-Alpes Energie Environnement.
- trophée du vélo par le comité de promotion du vélo, dans le cadre d'un concours parrainé par le ministère de l'écologie et du développement durable
- Trophées Planète Gagnante – ADEME
- European Business Awards for the Environment
- Remise de prix par la Commission européenne lors de la Semaine européenne de l'énergie durable
- Prix « Bougez autrement » et prix « entreprise » de la semaine européenne de la mobilité



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- 3 animations par an x 10 sites x 200 € = 6.000 € (possibilité de mobiliser l'animateur PDIE) pour un certain nombre d'animations
- Réalisation d'impression d'outils de communication = 1.000 €

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Faire réaliser ces fiches (recherche terrain, élaboration, rédaction, diffusion) par l'animateur PDIE
- Soutien éventuel de l'Association Pignon sur Rue
- Interventions de Planète Vélo Animation sur les vélobus et remises en selle, en complément de l'animateur PDIE.

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- L'animateur PDIE pourra prendre en charge une partie de ces animations.
- L'association **Planète Vélo Animation** (PVA) créée en 1999 à St Priest propose de concevoir, gérer et promouvoir les animations autour du vélo sur Lyon et sa région. Elle intervient avec des moniteurs diplômés auprès des associations, de l'Education Nationale, des collectivités locales et des entreprises sur des opérations d'animations (vélobus, séquences de remise en selle...). Ce prestataire peut être pertinent pour développer des opérations de remise en selle, cyclobus et animations.
- **Vélogik** est également en mesure de proposer des animations complètes.
- Voir le site de PRO VELO en Belgique, excellent sur les animations vélo en entreprise : <http://www.provelo.org>. Le site <http://www.bikepooling.be> détaille les solutions de parrainage de cyclistes.
- Possibilité de financement par le Grand Lyon et la Région.

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Elaboration de 5 ou 6 cartes d'accessibilité personnalisées sur PDF pour chacun des secteurs de la Vallée de la Chimie
- Organisation régulière de vélobus et de petits déjeuners vélo

6 CALENDRIER DE REALISATION

Janvier-mars 2009 Préparation des opérations

Mai-juin et septembre 2009 Animations vélo en entreprise ou inter-entreprise

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- Nombre d'animations réalisées, nombre de salariés directement touchés
- Nombre de cartes d'accessibilité téléchargées

Indicateurs de résultats :

- *Part modale du vélo au travers des enquêtes flash*

10. Services VELO + en entreprise

Responsable du projet	DRH, coordination Responsable vélo PDIE
Partenaires associés	Grand Lyon
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	25.000 € pour les kits Marquage anti-vol des vélos : environ 1.500 k€
Recettes	-
Moyens humains	Animateur PDIE
Financement	Etablissements, Association

Objectif :

Susciter la pratique régulière du vélo, et améliorer les conditions de sécurité et de confort de la pratique.

D *Descriptif*

Au-delà des actions, collectives, les entreprises peuvent promouvoir la pratique du vélo en proposant à leurs salariés des services supplémentaires qu'elles pourraient prendre en charge directement.

1 ACTIONS A ENGAGER

- **Kit sécurité** : les entreprises peuvent proposer chaque année à leurs salariés des kits sécurité ou déplacements vélo appréciés :
 - Kit sécurité : chasuble, casque, éclairage, catadioptrés de roue
 - Kit météo : cape de pluie, couvre-chaussure, veste thermique, gants, garde-boues
 - Kit portage : panier avant, sacoche ordinateur
 - Plus simplement, il peut s'agir de bons d'achats à négocier chez des vélocistes
- **Contrat d'entretien de vélo** : l'entreprise peut négocier la prise en charge de contrat d'entretien sur place pour les salariés se rendant à vélo au travail. A défaut, des séquences de formation à l'entretien du vélo peuvent être proposées régulièrement.
- **Remboursement kilométrique** : l'entreprise peut proposer une indemnité kilométrique de 0,15 €/km parcouru

- **Séquences de marquage de vélo** en partenariat avec l'association Pignon sur Rue : l'entreprise peut organiser des séquences de marquage anti-vol des vélos prises en charge par l'entreprise.
- **Vélos de service en entreprise** : pour les entreprises ayant de nombreux déplacements de proximité, particulièrement les communes, la mise à disposition d'un parc de vélo peut être une bonne opération.



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- 50 € /kit vélo x 500 salariés = 25 k€
- Marquage des vélos : 300 vélos /an x 5€ = 1,5 k€
- Parc de vélos interne avec contrat de maintenance : compter 60 à 80 €/mois en location + contrat d'entretien avec pièces et main d'œuvre

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Le rôle de l'association sera de négocier des conditions tarifaires auprès de fournisseurs.

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Principaux vélocistes de l'agglomération lyonnaise
- Association Pignon sur Rue pour le marquage des vélos

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

Diffusion de kits

6 CALENDRIER DE REALISATION

Janvier-mars 2009 Négociations avec des fournisseurs

Mai-juin et septembre 2009 Lancement en même temps que les animations vélo

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- Nombre de kits distribués, nombre de salariés directement touchés

Indicateurs de résultats :

- Part modale du vélo au travers des enquêtes flash

11. Améliorer l'accueil des cyclistes dans les entreprises de la Vallée de la Chimie

Responsable du projet	Directions d'entreprises, Responsable vélo PDIE (coordination)
Partenaires associés	
Coûts d'investissement	50 € par stationnement non couvert, 500 € pour un stationnement couvert. Estimation totale de 55.000 € sur 5 ans.
Coûts de fonctionnement	
Recettes	-
Moyens humains	-
Financement	Etablissements concernés

Objectif :

Faciliter le stationnement des vélos dans les entreprises de la Vallée de la Chimie, proposer des douches et vestiaires pour les cyclistes

► *Descriptif*

Les conditions de stationnement des vélos sont importantes pour inciter les salariés à venir à vélo. Si la plupart des entreprises de la Vallée de la Chimie ont des conditions de sécurité satisfaisantes compte tenu de l'importance des services de contrôle d'entrée sur le site, certaines entreprises sont encore peu équipées.

Les douches mais surtout un vestiaire sont particulièrement utiles pour accueillir correctement les cyclistes.

1 ACTIONS A ENGAGER

Il s'agit d'inciter les entreprises peu ou mal pourvues de mettre en place des stationnements sécurisés et en partie couverts. Une base de 10 places pour 100 salariés est conseillée sur les établissements de St-Fons Centre et Pierre-Bénite, de 7 places pour 100 salariés sur Irigny et Feyzin, et de 5 places pour 100 salariés à Belle Etoile et Solaize.

- **Mettre en place des stationnements vélo de qualité** répondant aux critères suivants
 - Se situer à l'intérieur de l'enceinte de l'entreprise

- Etre facile d'accès depuis la rue : cela peut nécessiter de modifier certaines barrières d'accès, ou de réserver aux cyclistes les espaces les plus proches de la sortie dans les parkings souterrains
- Etre à l'abri des intempéries
- Etre équipé d'arceaux fixes permettant d'attacher aisément cadre et roue avant des vélos avec un cadenas standard en "U". Eviter les râteliers de type "pince-roue".
- Prévoir un nombre d'emplacements au moins 30 % supérieur à la demande actuelle et une interdistance confortable entre les arceaux
- **Disposer d'un vestiaire** où l'on peut laisser un pantalon de rechange ou une chemise propre, des chaussures sèches peut s'avérer bien utile, en cas d'intempéries par exemple. Il permet également à ceux qui ont de plus longues distances à parcourir d'aborder leur trajet de manière sportive et de se doucher ou de se rafraichir à l'arrivée. Par ailleurs, ils peuvent aussi servir aux employés qui font du sport durant la pause du midi (jogging, Yoga, etc.). Un bon vestiaire doit comporter les éléments suivants :
 - des lavabos
 - des douches : minimum 3 cabines de douche (2 pour les messieurs et 1 pour les dames) ou une douche pour 40-50 cyclistes.
 - un espace avec quelques tabourets pour se changer -des casiers de rangement sécurisés. Minimum 1 casier pour 3 à 4 cyclistes. Si possible un par personne.
 - S'il n'y a que quelques cyclistes, commencez par placer 10-20 casiers à proximité des WC pour qu'ils puissent y déposer leurs vêtements imperméables mouillés (veste, pantalon, chaussons...) et changer de chaussures par exemple.



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Base 50 € par place (2 places par U) non couvertes et 500 € par place couverte. Estimatif global de 200 places à réaliser, dont 100 places couvertes. Total de 55.000 € HT sur 5 ans.
- Financements établissements

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Animation et appui technique de l'animateur PDIE pour réaliser le diagnostic complet et le conseil aux entreprises.

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Fiche technique CERTU sur le stationnement vélo

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Aménagement de stationnements couverts et non couverts

6 CALENDRIER DE REALISATION

2009

Identification des besoins

Négociation avec des fournisseurs

Implantations

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Nombre de stationnement couvert et non couvert pour 100 salariés*

Indicateurs de résultats :

- *Part modale du vélo*



La Vallée de la Chimie est principalement desservie par deux lignes ferroviaires cadencées à la demi-heure, qui permettent des liaisons rapides avec Lyon centre et une partie des pôles urbains de la vallée du Rhône et du Gier. L'offre routière du réseau urbain est quant à elle relativement faible : desserte bus sur les secteurs de Pierre-Bénite, Feyzin, Irigny, navette sur Belle Etoile, absence de desserte sur Solaize. Le tracé des lignes correspond à une logique de liaison entre centres urbains, sans entrer dans le cœur des zones d'activités.

La fréquentation des transports en commun est ainsi particulièrement faible, avec 3,5 % des déplacements domicile travail en moyenne sur le territoire (environ 280 clients quotidiens).

L'étude des horaires d'arrivée et de départ des salariés, combinée à celle de leur localisation résidentielle, montre que le potentiel d'utilisation des transports en commun est pourtant notable, si les chaînons manquants du système de transport public sont comblés :

- Liens entre les établissements et les gares
- Liens entre certains établissements et Lyon centre.

L'objectif cible pour l'amélioration de la desserte en transports en commun est d'atteindre des niveaux de fréquentation de l'ordre de 1.000 clients en 2011, et de 1.500 clients en 2013 (respectivement 12% à 18% des déplacements).

Atteindre cet objectif suppose de créer ou consolider des dessertes, ciblées, adaptées aux besoins des actifs de la Vallée de la Chimie, selon le tableau ci-dessous (numéro de la fiche action entre parenthèses) :

	Vénissieux	Gare de Feyzin	Gare de St-Fons	Gare de Vernaison	Lyon centre
Pierre-Bénite	Liaison inter rives (15)				TCL ligne 15 (15)
Irigny	Liaison inter rives (15)			TCL ligne 15 (15)	TCL ligne 15 (15)
Solaize		Navette à créer (12)			
Feyzin		TCL ligne 60 ou autre (16)			
St-Fons Belle Etoile	TCL ligne 80 ou autre (15)	TCL ligne 60 ou autre (16)	TCL ligne 80 ou autre (15)		Navette (14)

Ce dossier sera étroitement suivi par le COPIL, et plus particulièrement par le responsable transports en commun du PDIE. Il nécessitera la participation de l'animateur PDIE aux échanges techniques nécessaires avec les Autorités Organisatrices de Transport (SYTRAL, CG69, CG42, CG38, CG01, Région Rhône-Alpes).

En complément, il est proposé d'expérimenter des solutions souples pour l'accès à la gare de Vernaison depuis les établissements de Solaize d'une part, et d'Irigny d'autre part, basées sur un fonctionnement en stop organisé.

Les coûts de fonctionnement des liaisons nouvelles sont basés sur un ratio de 3 €/km, avec un volume de desserte de 10 AR/ jour.

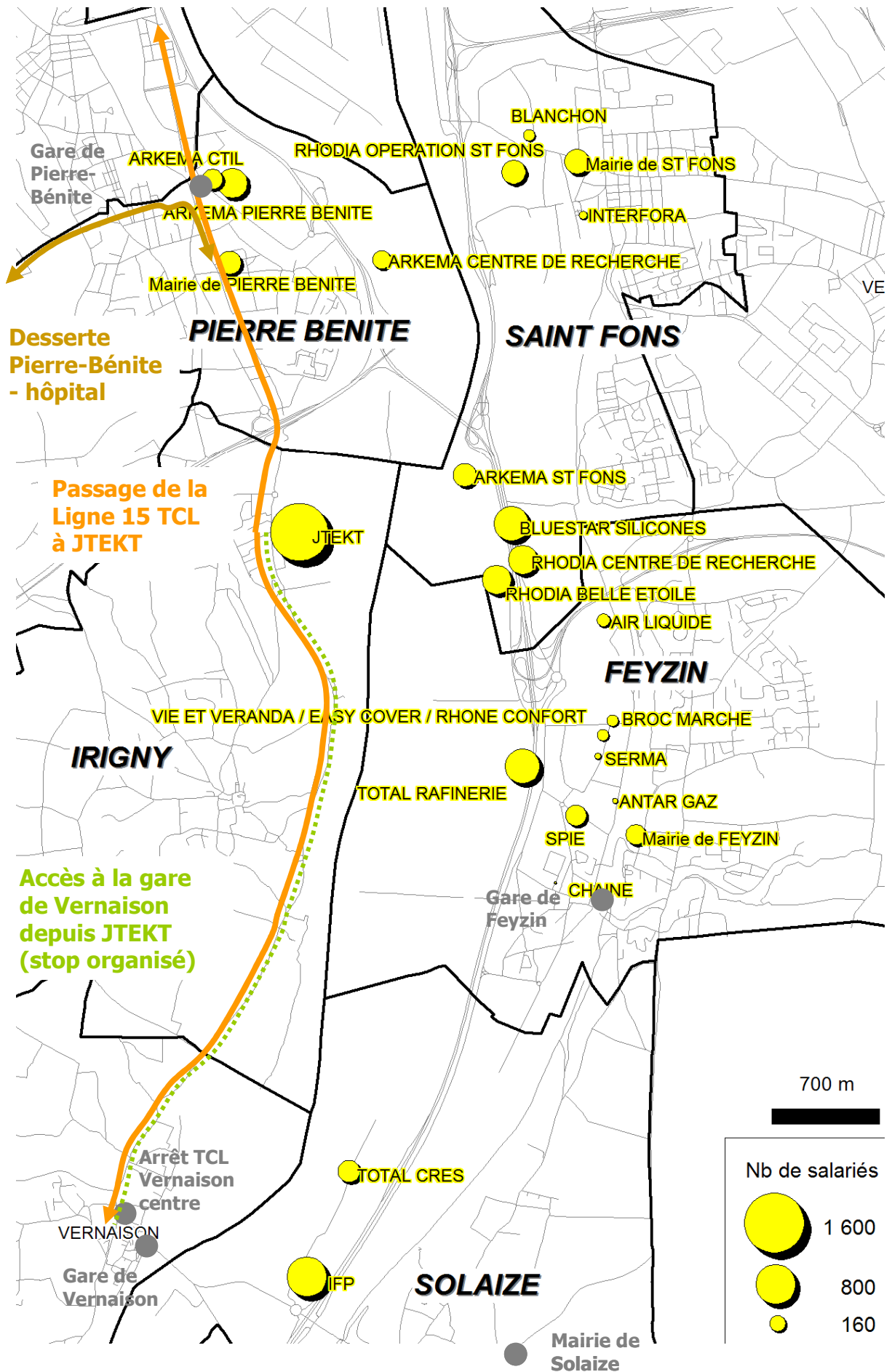


Schéma de lignes TCL à adapter et des navettes à créer (rive droite)

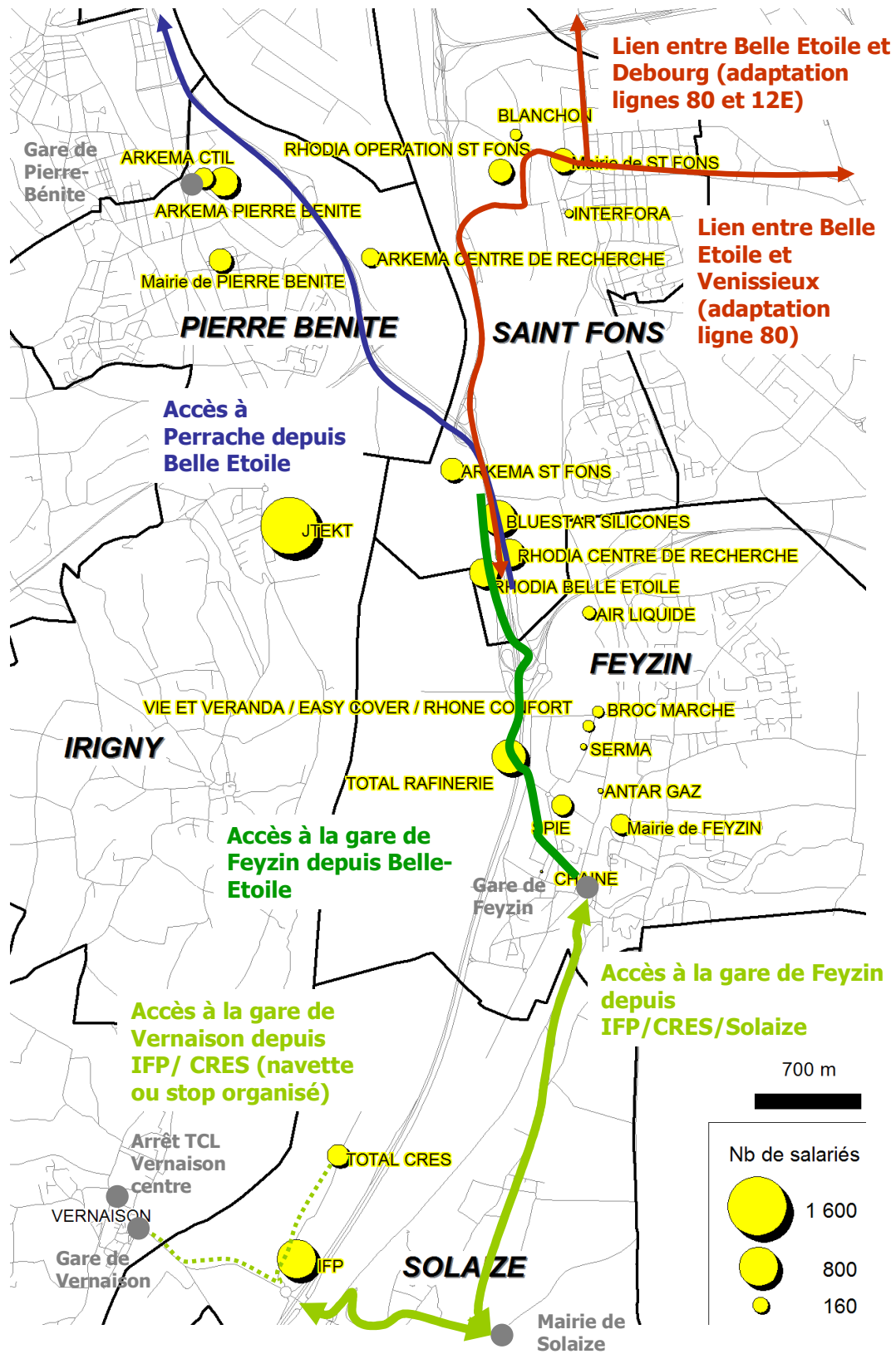


Schéma de lignes TCL à adapter et des navettes à créer (rive gauche)

12. Expérimenter une navette entre les établissements de Solaize et la gare de Feyzin

Responsable du projet	Responsable transports en commun PDIE
Partenaires associés	Sytral Région Rhône-Alpes Ville de Solaize
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	38.000 € sur 1 an
Recettes	-
Moyens humains	-
Financement	Sytral

Objectif :

Proposer un accès à la gare de Feyzin depuis les établissements de Solaize (IFP, Total CRES). Clientèle cible d'environ 100 personnes.

► Descriptif

L'action vise mettre en place une liaison transports collectifs entre le giratoire de la RD12 et la gare de Feyzin, via Solaize, et à accompagner l'offre par la participation au financement des abonnements TER.

1 ACTIONS A ENGAGER

- Demandes d'intervention au Sytral (décembre 2008) après échanges avec la Mairie de Feyzin et la Mairie de Solaize
- Communication préalable
- Appel à utilisateurs
- Ventes abonnements TER avec participation établissement



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Estimation de 16 km/jour supplémentaires, soit environ 5.000 km/an. Surcoût estimé à 18.000 €/an pour la prestation de transport.
- Environ 20.000 € par an pour la participation aux abonnements TER (base de 100 bénéficiaires et d'une prise en charge de 200 €/an par bénéficiaire)

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Organisation, gestion des contrats
- Animation, inscriptions

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Prise en charge Sytral à solliciter

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Note technique à destination du Sytral

6 CALENDRIER DE REALISATION

Mars-août 2009	Organisation
Septembre 2009	Campagne d'annonce
Octobre 2009	Lancement

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Suivi de fréquentation*

Indicateurs de résultats :

- *Suivi de fréquentation*



13. Proposer une solution souple d'accès à la gare de Vernaison

Responsable du projet	Responsable transports en commun PDIE
Partenaires associés	Région Commune de Vernaison
Coûts d'investissement	20.000 €
Coûts de fonctionnement	21.000 €/an
Recettes	-
Moyens humains	Gestion du service, animation
Financement	Etablissements concernés

Objectif :

Proposer aux salariés des établissements de Solaize et d'Irigny une solution d'accès à la gare de Vernaison. Clientèle cible d'environ 100 personnes.

Descriptif

Expérimentation d'un système de stop organisé entre IFP/CRES et gare de Vernaison d'une part, et entre la sortie de JTEKT et la gare de Vernaison d'autre part.

1 ACTIONS A ENGAGER

- Définition d'un service d'entraide, « stop-gare » : des salariés « conducteurs » se portent volontaires pour embarquer, depuis la sortie des sites jusqu'à la gare de Vernaison, des salariés « passagers ». Les conducteurs comme les passagers s'inscrivent sur une liste auprès de leur établissement, et se voient délivrer selon le cas :

- un support visuel « passager », permettant d'identifier une personne en attente d'un embarquement vers la gare ;
- un support visuel « conducteur », permettant d'identifier un conducteur et son véhicule volontaires pour une dépose express à la gare ;
- et dans tous les cas une charte du service « stop gare » qu'ils signent et s'engagent à respecter.

- Réalisation d'un point d'arrêt à la sortie de chaque site, permettant aux passagers d'attendre confortablement un conducteur.

- Participation aux abonnements de travail TER pour les passagers signataires de la charte

- Appel à utilisateurs, promotion du service
- Mise en place effective



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Promotion, information (environ 10 affiches A2 et 500 flyers, soit environ 600 €)
- Réalisation des supports, environ 500 €
- Réalisation des points d'arrêt sur les sites, environ 20.000 €
- Environ 20.000 € par an pour la participation aux abonnements TER (base de 100 bénéficiaires et d'une prise en charge de 200 €/an par bénéficiaire).

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Animation, inscriptions

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Expérience Texas Instruments Villeneuve Loubet
- Demande d'intervention de la Mairie de Vernaison pour mettre en place un abri proche de la Gare en direction des établissements de Solaize

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

-

6 CALENDRIER DE REALISATION

Janvier 2009	Organisation
Février 2009	Campagne d'annonce
Mars 2009	Lancement

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Nombre de participants*

Indicateurs de résultats :

- *Evolution de la part du train dans les déplacements (enquête flash annuelle selon un protocole commun)*



14. Proposer une liaison directe entre Belle-Etoile et Lyon centre

Responsable du projet	Responsable transports en commun PDIE
Partenaires associés	Sytral Région
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	Environ 90.000 €/an (base de 6 AR/jour)
Recettes	-
Moyens humains	Gestion du service, animation, gestion financière
Financement	Etablissements concernés, Sytral, Région

Objectif :

Proposer un accès direct à Lyon centre (Perrache) depuis les sites de Belle Etoile, relativement éloignés d'un point d'arrêt TER. Clientèle cible d'environ 120 personnes.

Descriptif

Etendre le système existant chez Rhodia à l'ensemble des établissements du secteur (Arkema St-Fons, Bluestar Silicones, Air Liquide)

1 ACTIONS A ENGAGER

- Contacts préalables avec Sytral
- Définition et organisation des services
- Communication préalable
- Appel à utilisateurs



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Belle Etoile-Perrache : environ 90.000 € sur un an pour la prestation de transport, sur une base de 6 AR/ jour
- Financement Sytral possible si transport public, financement Région à solliciter.

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Organisation, gestion des contrats
- Animation, inscriptions

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- L'entreprise Ecole, entreprise d'insertion de St-Fons réalisant des prestations transport et disposant de véhicules adaptés
- Possibilité de cofinancement par le SYTRAL (à solliciter)

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Mémoire technique à l'attention de Sytral

6 CALENDRIER DE REALISATION

Mars-août 2009	Organisation
Septembre 2009	Campagne d'annonce
Octobre 2009	Lancement

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Suivi de fréquentation*

Indicateurs de résultats :

- *Suivi de fréquentation*



15. Améliorer les liaisons TCL existantes

Responsable du projet	Responsable transports en commun PDIE
Partenaires associés	Sytral
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	-
Recettes	-
Moyens humains	Suivi du dossier Sytral
Financement	-

Objectif :

Améliorer les liaisons entre Vernaison, Irigny, Pierre-Bénite et Lyon (ligne 15) en desservant au mieux les établissements, notamment JTEKT. Améliorer les liaisons entre Belle-Etoile, Saint-Fons et Vénissieux (ligne 80). Améliorer les liaisons entre Belle Etoile, St-Fons et Debourg (lignes 80 et 12^E). Améliorer les liaisons inter rives. Créer une liaison entre Pierre-Bénite et l'hôpital sud.

Descriptif

Demandes d'aménagements sur la ligne 15

Demandes d'aménagements sur les lignes 80 et 12^E.

Demande d'études de liaisons inter rives et de desserte des hôpitaux sud.

(cf. note technique adressée au Sytral)

1 ACTIONS A ENGAGER

- Rédaction d'une demande argumentée à destination du Sytral (Inddigo - Altermodal)
- Suivi du dossier (responsable transports en commun PDIE)



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Sans objet

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Suivi par le responsable PDIE et par l'animateur PDIE

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Desserte Sytral à développer

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Mémoire technique à l'attention de Sytral

6 CALENDRIER DE REALISATION

Novembre 2009 Diffusion du mémoire à l'attention du Sytral

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Etablissement d'un partenariat avec le Sytral*

Indicateurs de résultats :

- *Evolution de la part TC dans les déplacements (enquête flash annuelle selon un protocole commun)*

16. Expérimenter une navette de Belle Etoile à la gare de Feyzin

Responsable du projet	Responsable transports en commun PDIE
Partenaires associés	Sytral Région Rhône-Alpes Ville de Solaize
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	80.000 € sur 1 an pour le transport, et 20.000 € par an pour la participat abonnements TER
Recettes	-
Moyens humains	-
Financement	Etablissements concernés, Sytral, Région

Objectif :

Proposer un accès à la gare de Feyzin depuis les établissements de Belle Etoile. Clientèle cible d'environ 100 personnes.

► Descriptif

L'action vise à expérimenter et pérenniser si possible une liaison transports collectifs entre les établissements de Belle Etoile et la gare de Feyzin. Cette liaison peut passer par une adaptation et un prolongement de la ligne 60 (cf. note technique).

1 ACTIONS A ENGAGER

- Demandes d'intervention au Sytral (décembre 2009) après échanges avec la Mairie de Feyzin
- Communication préalable
- Appel à utilisateurs
- Ventes abonnements TER avec participation établissement



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- 80.000 € sur un an pour la prestation de transport, demande adressée au Sytral pour une prise en charge en transports publics
- Environ 20.000 € sur 1 an pour la participation aux abonnements TER

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Animation, inscriptions (animateur PDIE et correspondants en entreprise)

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Desserte SYTRAL à développer

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Mise en place de liaisons TCL

6 CALENDRIER DE REALISATION

Mars-aout 2009	Organisation
Septembre 2009	Campagne d'annonce
Octobre 2009	Lancement

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Suivi de fréquentation*

Indicateurs de résultats :

- *Suivi de fréquentation*

MUTUALISER LES RESSOURCES POUR LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS



Chaque entreprise gère ses prestations liées aux déplacements professionnels de manière individuelle. Or deux types de besoins apparaissent communs entre établissements du territoire :

- Les courses de taxi vers les gares TGV (Perrache, Part-Dieu) ;
- La location de véhicules de parc, longue ou courte durée.

Les actions de mutualisation visent à profiter d'un effet volume pour négocier de façon commune certaines de ces prestations.

17. Taxis collectifs pour les déplacements professionnels vers Lyon centre (gares)

Responsable du projet	Responsable PDIE mutualisation
Partenaires associés	Prestataires
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	-
Recettes	Non évaluées
Moyens humains	A définir
Financement	Etablissements concernés

Objectif :

Optimiser les moyens pour gérer les déplacements professionnels entre les établissements et les gares

Descriptif

Mise en place d'une centrale de réservation commune pour partager des courses en taxi pour les liaisons avec Lyon centre.

1 ACTIONS A ENGAGER

- Accord entre établissements pour prestation commune
- Contrat avec un prestataire
- Diffusion d'instructions en interne pour l'utilisation du service



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Recettes non évaluées

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- gestion du contrat

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- L'entreprise Ecole, entreprise d'insertion de St-Fons réalisant des prestations transport et disposant de véhicules adaptés
- ATA France, service de taxis collectifs de petite remise

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

-

6 CALENDRIER DE REALISATION

Mars-aout 2009 Organisation

Septembre 2009 Lancement

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Suivi de fréquentation*
- *Suivi financier*

Indicateurs de résultats :

- *Suivi de fréquentation*



18. Mutualisation de flottes de véhicules d'entreprises

Responsable du projet	Responsable PDIE mutualisation
Partenaires associés	Prestataire
Coûts d'investissement	- 15 à 20 k€ d'étude de faisabilité - 10 k€ d'appui à la communication
Coûts de fonctionnement	-
Recettes	Non évaluées
Moyens humains	A définir
Financement	Etude de faisabilité : Région Rhône-Alpes et ADEME Investissements : opérateur autopartage Les établissements financent selon leurs besoins kilométriques

Objectif :

Optimiser les flottes de véhicules pour éviter les surdimensionnements, gagner en effet d'échelle et permettre aux salariés de se passer d'une deuxième voiture

■ Descriptif

Il s'agit de créer un service de location courte durée automatique, mutualisés à plusieurs entreprises, avec des véhicules stationnés en proximité immédiate ou même dans l'entreprise, ouvert 24/24 aux entreprises comme aux salariés, permettant d'externaliser complètement le parc de véhicule à un coût particulièrement intéressant.

Les intérêts de l'opération sont multiples. Il permet de :

- Externaliser complètement la gestion du parc de véhicules internes à un coût moindre, si les véhicules du parc parcourent moins de 20.000 km/an.
- Optimiser l'utilisation des véhicules
- Remplacer les remboursements kilométriques par un système moins coûteux et évitant aux salariés d'avoir à prendre systématiquement leur voiture pour venir travailler
- Limiter les contraintes liées à la location courte durée (administratives, rendu des clés, durée ...)
- Permet aux petites structures n'ayant pas de parc de véhicules d'accéder à des véhicules de service
- Grâce à la mutualisation du parc, le service permet de mieux gérer des pointes de demande
- Permet aux salariés de supprimer une deuxième voiture
- Facilite le service de garantie de retour pour les autres modes

8 ACTIONS A ENGAGER

- Etude de faisabilité d'un service à l'échelle des différents secteurs de la Vallée de la Chimie :
 - Rencontre individuelles avec un échantillon de responsables logistiques et/ou DAF des entreprises pour évaluer le parc actuel, les besoins professionnels de déplacement et l'intérêt par rapport au service. Entretiens exhaustif sur toutes les plus grandes entreprises.
 - Réaliser une enquête quantitative sur le service auprès des entreprises et auprès d'un échantillon de salariés pour les besoins personnels
 - Dimensionner le service
 - Etudier la faisabilité technico-économique du service
- Accord entre établissements pour prestation commune
- Négociation d'un contrat avec des prestataires potentiels
- Diffusion d'instructions en interne pour l'utilisation du service



9 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Etude de faisabilité : 15 à 20 k€ (participation Ademe et Région possible)
- Appui à la communication dans le lancement du service : 10 k€
- Recettes non évaluées : objectif d'un retour sur investissement sur 2 ans.

10 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- gestion du contrat à négocier par l'animateur PDIE

11 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Expérience de CarLiberté à Savoie Technolac
- Structure d'autopartage existante avec Lyon Parc Auto

12 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Etude de faisabilité du service
- Mise en œuvre de l'opération

13 CALENDRIER DE REALISATION

Mars-Mai 2009 Etude de faisabilité

Juin-Sept 2009 Négociation du service avec les entreprises et le prestataire

Octobre 2009 Lancement

14 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Suivi de fréquentation*

- *Suivi financier*

Indicateurs de résultats :

- *Suivi de fréquentation*



Les actions prévues au dispositif PDIE permettent d'assurer une présence forte au thème des transports dans les entreprises. Il est important que cette dynamique reste en place, et que les salariés soient en contact avec les actions du PDIE dans la durée.

Il est donc prévu de mettre à disposition des salariés, sur leur lieu de travail, l'ensemble des informations pratiques nécessaires pour organiser leurs déplacements, les informations sur l'actualité du PDIE, en insistant sur la communication en direction des nouveaux arrivants.

19. Point Info Transport permanent

Responsable du projet	Responsable PDIE « information et communication »
Partenaires associés	Opérateurs de transport
Coûts d'investissement	12.000 €
Coûts de fonctionnement	
Recettes	-
Moyens humains	Gestion, mise à jour
Financement	Etablissements

Objectif :

Informer les salariés sur leur lieu de travail des possibilités d'utilisation des modes alternatifs de déplacements

Descriptif

Points info transport physique et site internet d'information transport

1 ACTIONS A ENGAGER

- Pérenniser un point info avec présentoirs sur chaque site, bien en vue, à partir de la documentation transmise par les différents réseaux. Des compléments papier pourront être diffusés à partir d'impressions de supports PDF. Prévoir un espace covoiturage.
- organiser le site web PDIE
- Diffuser l'information transport sous forme dématérialisée



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Présentoirs (500 € par établissement, total environ 12.000 €)

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Mise à jour des informations par l'animateur PDIE et les correspondants PDE en entreprise

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Information commerciale des transporteurs

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Site internet PDIE
- Points info transport physiques.

6 CALENDRIER DE REALISATION

Fin 2008 Diffusion internet

Mars 2009 Version physique sur sites

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Suivi de fréquentation des points info*

20. Accueil des nouveaux arrivants

Responsable du projet	Responsable PDIE mutualisation
Partenaires associés	-
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	10.000 €/an (1,25 €/salarié)
Recettes	-
Moyens humains	Services RH, animation (information personnalisée)
Financement	Etablissements

Objectif :

Informer les nouveaux arrivants dès leur embauche sur les possibilités d'utilisation des modes alternatifs de déplacements

Descriptif

Création de mallettes transports à destination des services RH des établissements, à diffuser aux nouveaux arrivants lors de leur parcours d'accueil.

1 ACTIONS A ENGAGER

- Diffuser à chaque nouvel un guide d'accès à son lieu de travail comprenant la fiche multimodale d'accès, et des documents commerciaux transport en commun adaptés à son lieu de domicile. Intégrer des messages portant sur le coût des déplacements.
- Proposer une offre d'essai d'un mois (abonnement transport en commun remboursé sur note de frais) en échange d'un engagement à l'utiliser et à remplir une fiche de reporting. La participation au test de déplacements modes doux pourrait être encouragée par la distribution de bons d'achat.
- La fiche de reporting comprend un questionnaire sur les pratiques de déplacements actuelles domicile travail (mode de transport, lieu de domicile, distance, durée, horaires), et doit permettre d'identifier la personne pour actualiser ces informations environ 12 mois plus tard.
- Informer les pôles RH pour intégrer les déplacements dans la politique de recrutement.



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

Environ 10.000 €/ an d'abonnements et bons d'achats.

Base retenue : taux de renouvellement des effectifs de 5%, soit une population concernée potentielle de 400 personnes par an, dont environ 200 effectuent l'offre d'essai (coût unitaire de 50 €).

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Constitution des mallettes par les correspondants transport.
- Mise à jour des informations par les correspondants transport

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- Information commerciale des transporteurs.

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Mallettes par secteur

6 CALENDRIER DE REALISATION

Mars 2009 Constitution des mallettes

Septembre 2009 Réalisation

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Quantité de mallettes diffusées*

Indicateurs de résultats :

- *Evolution des modes de déplacement des nouveaux arrivants*

21. Organisation d'événementiels

Responsable du projet	Responsable PDIE mutualisation
Partenaires associés	-
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	4.000 €/an (1 €/salarié)
Recettes	-
Moyens humains	Services RH, animation
Financement	Association

Objectif :

Communiquer en interne et en externe sur l'efficacité des modes de transport alternatifs, sur les actions engagées par les établissements, à l'occasion de la semaine de la mobilité

Descriptif

Campagne de communication interne et externe, organisation de jeux concours.

1 ACTIONS A ENGAGER

- Organisation d'un point presse, sollicitation des médias locaux pour communiquer sur les actions du PDIE à l'occasion de la semaine du développement durable (avril 2009), en mettant l'accent sur les actions covoiturage et vélo.
- Inscrire le lancement des actions vélo dans le cadre de la semaine du développement durable.
- Organisation d'un point presse, sollicitation des médias locaux pour communiquer sur les actions du PDIE à l'occasion de la semaine de la mobilité (septembre 2009).



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- 4.000 € pour 2009 (affichage, communication interne)

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Correspondants transports, et ressources en animation

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

-

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

-

6 CALENDRIER DE REALISATION

Avril 2009 Communication axée sur covoiturage et vélo

Septembre 2009 Communication globale PDIE

7 INDICATEURS

Indicateurs d'impacts :

- *Retours presse et médias*

Indicateurs de résultats :

22. Recrutement d'un animateur

Responsable du projet	Bureau de l'Association
Partenaires associés	Association des Entreprises du Pôle Technologique de St Priest
Coûts d'investissement	-
Coûts de fonctionnement	32.000 €/an
Recettes	
Moyens humains	CA de l'Association + encadrement technique externe
Financement	Association

Objectif :

Animer le Plan de Déplacement, mettre en œuvre les actions prévues dans le PDIE, suivre les négociations avec les partenaires, organiser la collaboration entre entreprises, coordonner les actions d'animation dans les entreprises.

Descriptif

Embauche et suivi d'un animateur du PDIE partagé avec le Parc d'Activité de St Priest.

1 ACTIONS A ENGAGER

- Trouver une structure support au poste de travail pour limiter les coûts administratifs mais surtout permettre à l'animateur de bénéficier d'un contexte de travail stimulant et formateur sur la question des Plans de Déplacements d'Entreprise. plusieurs scénarios de portage restent possibles :
 - Association des Entreprises : un portage par l'association des entreprises a l'avantage de maximiser l'implication des entreprises. Cependant, l'association a peu de moyens techniques, administratifs et humains pour suivre cette personne et assurer des conditions de travail optimales.
 - Grand Lyon : un portage par le Grand Lyon aurait l'avantage d'offrir une bonne connaissance des entreprises, une bonne cohérence et une proximité avec les développeurs économiques. Cette solution permettrait de capitaliser les expériences d'animations de PDIE au sein d'une petite structure opérationnelle. Les créations de poste dans les collectivités sont néanmoins très limitées. Un handicap possible serait une moindre implication des entreprises.

- Association proche du domaine d'activité : un portage par une structure associative proche du domaine comme RAEE permettrait à l'animateur de bénéficier d'un contexte de travail porteur sur les techniques d'animations, les questions environnementales et de mobilité. Elle permettrait également à l'association des entreprises de ne pas perdre de temps dans les contraintes administratives et matérielles d'organisation du poste. Le handicap tient plus à la moindre connaissance directe des entreprises.
- Structure privée spécialisée dans l'animation des PDE : un dernier scénario pourrait consister à confier une mission d'animation à une structure privée spécialisée dans l'animation des PDIE comme Itinéraire bYs actuellement située sur Grenoble et qui souhaite s'implanter sur Lyon. Cette solution aurait l'avantage de la souplesse et de la réactivité permettant d'ajuster les besoins et la charge de travail sur une équipe spécialisée. Les besoins de formation sont limités et le suivi de la personne est directement confié à la structure.
- Formaliser les responsabilités de chacun (Associations, structure support, Grand Lyon et développeurs économiques) dans le suivi et l'encadrement de l'animateur.
- Finaliser le profil de poste et lancer un recrutement (voir fiche profil jointe) : profil BAC + 3 à BAC + 5 dans le domaine des transports ou de l'économie avec une première expérience d'animation. Bonne qualité de contact, capacité à être autonome sur la mission.



2 BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENTS

- Rémunération nette 1.700 € /mois en équivalent temps plein
- Coût de 32 k€ /an avec frais annexes

3 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- Encadrement de l'animateur par la structure porteuse (RAEE, Itinéraire bYs, Grand Lyon)
- Cadrage de la mission en conseil d'administration de l'association (priorités, planning), idéalement une fois par mois.

4 RESSOURCES EXISTANTES CONNUES

- L'ADEME est susceptible de participer au financement de postes d'animateurs PDIE à hauteur de 30% avec un plafond de 75 k€
- La Région est également susceptible de participer aux financements PDIE à hauteur de 30% avec un plafond de 60€ par salarié (nous en sommes loin) et 30k€. Ce plafond peut être remonté à 50 k€ et 50% de financement pour les opérations prévoyant une capitalisation d'expérience et de méthode par sa diffusion à l'échelle régionale. Ce programme doit pouvoir rentrer dans ce cadre.

5 RESULTATS ATTENDUS, LIVRABLE

- Mise en œuvre effective des actions, comptes rendus trimestriels d'avancement
- Animation de terrains : programme prévisionnel et comptes rendus détaillés
- Suivi des indicateurs action par action + enquêtes flash annuelles

6 CALENDRIER DE REALISATION

Décembre 2008 Décision sur la structure porteuse

Février 2009 Embauche de l'animateur

L'embauche de l'animateur a tout intérêt à intervenir rapidement de façon à accompagner vigoureusement la mise en œuvre des actions covoiturage.

7 INDICATEURS

Indicateurs d'efficacité :

- Nombre d'animations réalisées
- Nombre de fiches actions réellement mises en œuvre
- Nombre de contacts pris avec les entreprises

Indicateurs de résultats :

- Suivi des indicateurs par fiche action
- Enquêtes flash annuelles sur les modes d'accès

BILAN ECONOMIQUE

Actions		Coûts			
		Investissement	Charge ponctuelle	Charge récurrente	Total
COVOITURAGE		14 000 €	8 000 €	3 000 €	25 000 €
1. Rédaction et diffusion d'une charte de covoiturage					0 €
2. Générer un effet de masse sur les inscriptions au site de covoiturage					
	Stand mobile avec présentoir	4 000 €			4 000 €
	Jeu concours		3 000 €		3 000 €
	Appels téléphoniques pour inscriptions		5 000 €		5 000 €
3. Mettre en place des services en faveur des équipages					
	Assurance retour			3 000 €	3 000 €
		10 000 €			10 000 €
4. Mise en place d'aménagements complémentaires					

Synthèse des coûts concernant les actions covoiturage

Actions		Coûts			
		Investissement	Charge ponctuelle	Charge récurrente	Total
VELO		55 000 €	155 500 €	0 €	210 500 €
5. Tester le vélo à assistance électrique pour le faire adopter					
	Location de flotte pour démonstration		9 000 €		9 000 €
	Participation à des locations d'une semaine		10 000 €		10 000 €
	Jeu concours		2 000 €		2 000 €
	Promotion amont (affichage)		1 000 €		1 000 €
6. Inciter à l'équipement en vélo à assistance électrique					
	Aide à l'achat		100 000 €		100 000 €
7. Améliorer les conditions de la pratique du vélo sur la Vallée de la Chimie					0 €
8. Améliorer le stationnement des vélos sur les gares de la Vallée de la Chimie					0 €
9. Animer et promouvoir la pratique du vélo					
	Animations		6 000 €		6 000 €
	Documents de communication		1 000 €		1 000 €
10. Services VELO + en entreprise					
	Kits vélo		25 000 €		25 000 €
	Marquage des vélos		1 500 €		1 500 €
11. Améliorer l'accueil des cyclistes dans les entreprises de la Vallée de la Chimie					
	Stationnement vélo	55 000 €			55 000 €

Synthèse des coûts concernant les actions vélo

		Coûts			
		Investissement	Charge ponctuelle	Charge récurrente	Total
Actions					
TC		20 000 €	1 100 €	268 000 €	289 100 €
12. Expérimenter une navette entre les établissements de Solaize et la gare de Feyzin	Navette, exploitation			18 000 €	18 000 €
	Participation à des abonnements TC			20 000 €	20 000 €
13. Proposer une solution souple d'accès à la gare de Vernaison	Aménagement abris stop	20 000 €			20 000 €
	Réalisation des supports		500 €		500 €
	Promotion, communication		600 €		600 €
	Participation abonnements TC			20 000 €	20 000 €
14. Proposer une liaison directe entre Belle-Etoile et Lyon centre	Navette, exploitation			90 000 €	90 000 €
15. Améliorer les liaisons TCL existantes					0 €
16. Expérimenter une navette de Belle Etoile à la gare de Feyzin	Navette, exploitation			80 000 €	80 000 €
	Participation abonnements TC			40 000 €	40 000 €

Synthèse des coûts concernant les actions transports en commun

		Coûts			
		Investissement	Charge ponctuelle	Charge récurrente	Total
Actions					
MUTUALISATION		0 €	20 000 €	5 000 €	25 000 €
17. Taxis collectifs pour les déplacements professionnels vers Lyon centre (gares)	Recette à évaluer				0 €
18. Mutualisation de flottes de véhicules d'entreprises	Etude de faisabilité		20 000 €		20 000 €
	Appui à la communication			5 000 €	5 000 €
	Recette à évaluer				0 €

Synthèse des coûts concernant les actions de mutualisation

		Coûts			
		Investissement	Charge ponctuelle	Charge récurrente	Total
Actions					
COMMUNICATION, INFORMATION		12 000 €	0 €	14 000 €	26 000 €
19. Point Info Transport permanent	Présentoirs	12 000 €			12 000 €
20. Accueil des nouveaux arrivants	Abonnements, bons d'achat			10 000 €	10 000 €
21. Organisation d'événementiels	Communication interne, affichage			4 000 €	4 000 €
Animateur		0 €	0 €	32 000 €	32 000 €
	Animateur			30 000 €	30 000 €
	Frais			2 000 €	2 000 €

Synthèse des coûts concernant les actions de communication et d'information, et la mobilisation d'un animateur PDIE

		Financements						
		Association	Entreprises	Grand Lyon	SYTRAL	Région	Ademe	Total
Actions								
COVOITURAGE		8 000 €	11 500 €	5 500 €	0 €	0 €	0 €	15 000 €
1. Rédaction et diffusion d'une charte de covoiturage								0 €
2. Générer un effet de masse sur les inscriptions au site de covoiturage	Stand mobile avec présentoir	4 000 €						4 000 €
	Jeu concours	3 000 €						3 000 €
	Appels téléphoniques pour inscriptions	1 000 €		4 000 €				5 000 €
3. Mettre en place des services en faveur des équipages	Assurance retour		1 500 €	1 500 €				3 000 €
			10 000 €					
4. Mise en place d'aménagements complémentaires								0 €

Synthèse des financements concernant les actions covoiturage

		Financements						
		Association	Entreprises	Grand Lyon	SYTRAL	Région	Ademe	Total
Actions								
VELO		10 000 €	140 000 €	1 500 €	0 €	29 500 €	29 500 €	210 500 €
5. Tester le vélo à assistance électrique pour le faire adopter	Location de flotte pour démonstration	3 000 €				3 000 €	3 000 €	9 000 €
	Participation à des locations d'une semaine		10 000 €					10 000 €
	Jeu concours	2 000 €						2 000 €
	Promotion amont (affichage)	1 000 €						1 000 €
6. Inciter à l'équipement en vélo à assistance électrique	Aide à l'achat		50 000 €			25 000 €	25 000 €	100 000 €
7. Améliorer les conditions de la pratique du vélo sur la Vallée de la Chimie								0 €
8. Améliorer le stationnement des vélos sur les gares de la Vallée de la Chimie								0 €
9. Animer et promouvoir la pratique du vélo	Animations	1 500 €		1 500 €		1 500 €	1 500 €	6 000 €
	Documents de communication	1 000 €						1 000 €
10. Services VELO + en entreprise	Kits vélo		25 000 €					25 000 €
	Marquage des vélos	1 500 €						1 500 €
11. Améliorer l'accueil des cyclistes dans les entreprises de la Vallée de la Chimie	Stationnement vélo		55 000 €					55 000 €

Synthèse des financements concernant les actions vélo

		Financements						
		Association	Entreprises	Grand Lyon	SYTRAL	Région	Ademe	Total
Actions								
TC		0 €	126 100 €	10 000 €	120 500 €	32 500 €	0 €	289 100 €
12. Expérimenter une navette entre les établissements de Solaize et la gare de Feyzin	Navette, exploitation				18 000 €			18 000 €
	Participation à des abonnements TC		20 000 €					20 000 €
13. Proposer une solution souple d'accès à la gare de Vernaison	Aménagement abris stop			10 000 €		10 000 €		20 000 €
	Réalisation des supports		500 €					500 €
	Promotion, communication		600 €					600 €
	Participation abonnements TC		20 000 €					20 000 €
14. Proposer une liaison directe entre Belle-Etoile et Lyon centre	Navette, exploitation		45 000 €		22 500 €	22 500 €		90 000 €
15. Améliorer les liaisons TCL existantes								0 €
16. Expérimenter une navette de Belle Etoile à la gare de Feyzin	Navette, exploitation				80 000 €			80 000 €
	Participation abonnements TC		40 000 €					40 000 €

Synthèse des financements concernant les actions transports en commun

		Financements						
		Association	Entreprises	Grand Lyon	SYTRAL	Région	Ademe	Total
Actions								
MUTUALISATION		11 000 €	-5 000 €	0 €	0 €	7 000 €	7 000 €	20 000 €
17. Taxis collectifs pour les déplacements professionnels vers Lyon centre (gares)	Recete à évaluer							0 €
18. Mutualisation de flottes de véhicules d'entreprises	Etude de faisabilité	6 000 €				7 000 €	7 000 €	20 000 €
	Appui à la communication	5 000 €						5 000 €
	Recette à évaluer		-5 000 €					-5 000 €

Synthèse des financements concernant les actions de mutualisation

		Financements						
		Association	Entreprises	Grand Lyon	SYTRAL	Région	Ademe	Total
Actions								
COMMUNICATION, INFORMATION		4 000 €	22 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	26 000 €
19. Point Info Transport permanent	Présentoirs		12 000 €					12 000 €
20. Accueil des nouveaux arrivants	Abonnements, bons d'achat		10 000 €					10 000 €
21. Organisation d'événementiels	Communication interne, affichage	4 000 €						4 000 €
Animateur		32 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	32 000 €
	Animateur	30 000 €						30 000 €
	Frais	2 000 €						2 000 €

Synthèse des coûts concernant les actions de communication et d'information, et la mobilisation d'un animateur PDIE

EFFECTIFS CIBLE PAR ACTION

Les « effectifs concernés » correspondent aux populations qui peuvent a priori s'inscrire dans l'action correspondante.

Les « effectifs cible » correspondent aux potentiels d'utilisateurs définis à l'issue de la phase diagnostic.

		Effectifs concernés	Effectifs cible
Actions			
COVOITURAGE			
1. Rédaction et diffusion d'une charte de covoiturage		8000	800
2. Générer un effet de masse sur les inscriptions au site de covoiturage	Stand mobile avec présentoir	8000	800
	Jeu concours	8000	800
	Appels téléphoniques pour inscriptions	8000	
3. Mettre en place des services en faveur des équipages	Assurance retour	8000	800
4. Mise en place d'aménagements complémentaires		8000	800

Synthèse des effectifs concernés par les actions covoiturage

		Effectifs concernés	Effectifs cible
Actions			
VELO			
5. Tester le vélo à assistance électrique pour le faire adopter	Location de flotte pour démonstration	8000	8000
	Participation à des locations d'une semaine	8000	800
	Jeu concours	8000	8000
	Promotion amont (affichage)	8000	8000
6. Inciter à l'équipement en vélo à assistance électrique	Aide à l'achat	8000	250
7. Améliorer les conditions de la pratique du vélo sur la Vallée de la Chimie		8000	500
8. Améliorer le stationnement des vélos sur les gares de la Vallée de la Chimie		8000	500
9. Animer et promouvoir la pratique du vélo	Animations	8000	8000
	Documents de communication	8000	8000
10. Services VELO + en entreprise	Kits vélo	8000	500
	Marquage des vélos	8000	500
11. Améliorer l'accueil des cyclistes dans les entreprises de la Vallée de la Chimie	Stationnement vélo	8000	500

Synthèse des effectifs concernés par les actions vélo

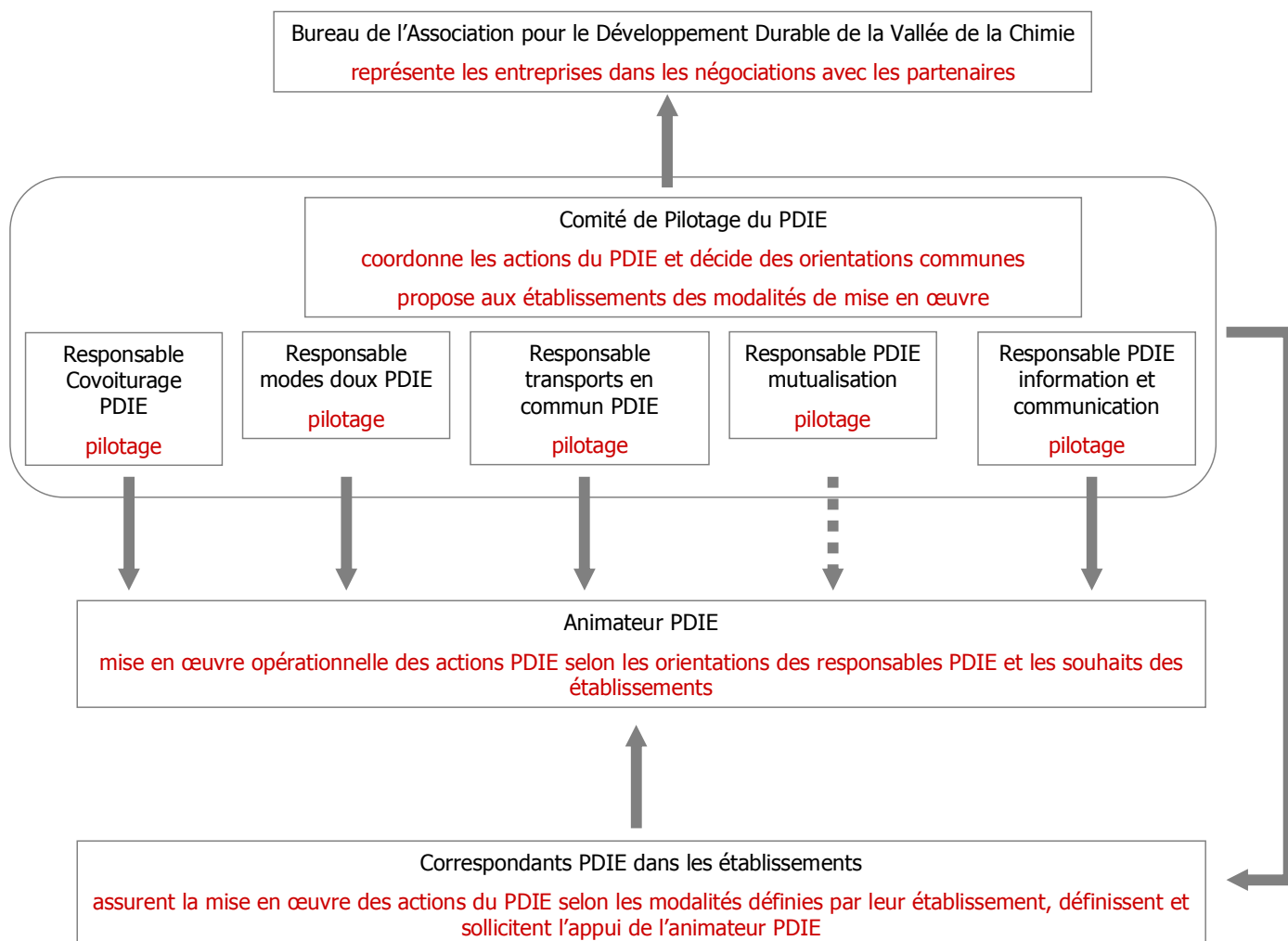
		Effectifs concernés	Effectifs cible
Actions			
TC			
12. Expérimenter une navette entre les établissements de Solaize et la gare de Feyzin	Navette, exploitation	1100	100
	Participation à des abonnements TC	1100	100
13. Proposer une solution souple d'accès à la gare de Vernaison	Aménagement abris stop	1100	100
	Réalisation des supports	1100	100
	Promotion, communication	1100	100
	Participation abonnements TC	1100	100
14. Proposer une liaison directe entre Belle-Etoile et Lyon centre	Navette, exploitation	2000	120
15. Améliorer les liaisons TCL existantes		8000	1000
16. Expérimenter une navette de Belle Etoile à la gare de Feyzin	Navette, exploitation	3300	200
	Participation abonnements TC	3300	200

Synthèse des effectifs concernés par les actions transport en commun

		Effectifs concernés	Effectifs cible
Actions			
MUTUALISATION			
17. Taxis collectifs pour les déplacements professionnels vers Lyon centre (gares)	Recete à évaluer	8000	8000
18. Mutualisation de flottes de véhicules d'entreprises	Etude de faisabilité	8000	8000
	Appui à la communication	8000	8000
	Recette à évaluer	8000	8000
COMMUNICATION, INFORMATION			
19. Point Info Transport permanent	Présentoirs	8000	8000
20. Accueil des nouveaux arrivants	Abonnements, bons d'achat	400	200
21. Organisation d'événementiels	Communication interne, affichage	8000	8000
Animateur			
	Animateur	8000	8000
	Frais	8000	8000

Synthèse des effectifs concernés par les actions de mutualisation, d'information et communication, et par la mobilisation d'un animateur PDIE

L'organigramme suivant définit le rôle de chaque intervenant interne dans le pilotage et la mise en œuvre du PDIE :





367, avenue du Grand Ariétaz
Z.I. de Bissy
73024 CHAMBERY Cedex
Tel : 04 79 96 57 70
Fax : 04 79 96 46 69
inddigo@inddigo.com

6 implantations nationales



www.inddigo.com

Siège social

INDDIGO Chambéry

1, avenue de la Houille Blanche
ZI de Bissy
73000 CHAMBERY
Tel : 04 79 96 46 60 Fax : 04 79 96 46 69
altermodal.chambery@altermodal.fr

Agences Département Altermodal

ALTERMODAL Montpellier

Bâtiment 6, 1006, rue de la Croix Verte
34090 MONTPELLIER
Tel : 04 67 60 55 20 Fax : 04 67 60 55 21
altermodal.montpellier@altermodal.fr

ALTERMODAL Nantes

4, avenue Millet
44000 NANTES
Tel : 02 40 48 99 99 Fax : 02 40 48 04 44
altermodal.nantes@altermodal.fr

ALTERMODAL Paris

40, rue de l'Echiquier
75010 PARIS
Tel : 01 42 46 29 00 Fax : 01 45 23 49 01
altermodal.paris@altermodal.fr

ALTERMODAL Strasbourg

53, rue du Raisin
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 66 35 66 Fax : 03 88 66 35 66
altermodal.strasbourg@altermodal.fr

ALTERMODAL Toulouse

9, rue Paulin Talabot
Immeuble le Toronto
31100 TOULOUSE
Tel : 05 61 43 66 79 Fax : 05 61 43 66 71
altermodal.toulouse@altermodal.fr

INDDIGO SAS c'est aussi :

TRIVALOR
Déchets & Ecologie Industrielle

Bâtiment Durable

Stratégies Territoriales

Energies & Climat

**Financement & Gestion des
services publics locaux**